

Vacances loisirs

Votre Hiver

2023 - 2024



La carte de votre Hiver

Au sommet

- Établissements Igesa
- Établissements partenaires

Escapades urbaines

- Établissements Igesa

Sur le littoral

- Établissements Igesa



Au cœur de l'humain



Depuis plus de cinquante ans, Igesa suit un seul et même cap : apporter le meilleur des soutiens à celles et ceux qui s'engagent pour la sécurité de notre pays.

Aujourd'hui, Igesa ce sont 3 800 femmes et hommes qui accueillent vos vacances au sein de sites exceptionnels, qui prennent soin de vos enfants et qui sont à

vos écoute pour vous fournir des aides financières adaptées.

Partenaire de votre quotidien, votre qualité de vie constitue pour nous une préoccupation majeure.

Piloté par la direction des ressources humaines du ministère (DRH-MD), le plan famille ministériel a été prolongé dans le nouveau plan de programmation militaire. Il entend apporter des réponses concrètes aux questions d'organisation familiale rencontrées dans une carrière militaire.

Actrice-clé de ce dispositif, Igesa adapte l'ensemble de ses services aux exigences de la vie militaire.

Nous savons que les moments passés auprès de ceux qui vous sont chers sont d'autant plus précieux qu'ils sont rares, c'est pourquoi nous garantissons à toutes et tous la possibilité de partir en vacances grâce à des tarifs calculés selon vos revenus et votre situation familiale.

Merci pour notre confiance et bonnes vacances !

Renaud Ferrand,
Directeur général Igesa

Sommaire

Au sommet P. 14

Sur le littoral P. 34

Sous les cocotiers P. 42

Escapades urbaines P. 50

Guide pratique P. 61

Bons plans P. 71

Igesa vous accompagne dans tous vos



Pour toujours plus de culture et de loisirs...

Bénéficiez de tarifs préférentiels avec notre **PASS CULTURE & LOISIRS DÉFENSE !** Spectacles, sorties, concerts, sport, salons et plein d'autres surprises...

À la recherche d'une crèche ?

Igesa assure la gestion d'une cinquantaine de **STRUCTURES PETITE ENFANCE** partout en France et en Outre-mer, pour des enfants allant de 2 mois et demi à 6 ans.

Aide financière ponctuelle ou soutien pour votre famille... ?

Igesa vous aide avec son **SERVICE PRÊTS ET ACTIONS SOCIALES***.

Un soutien à la parentalité ?

Les **MAISONS D'ENFANTS** MeFaré apportent le soutien essentiel aux personnels du ministère des Armées qui rencontrent des difficultés dans la prise en charge de leurs enfants/adolescents, ou qui vivent de fortes contraintes opérationnelles ou professionnelles.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.*

compagne moments de vie !



De véritables lieux de rencontres et d'échanges :

Découvrez nos **CENTRES SOCIAUX** aux activités socio-culturelles diverses pour vous et vos enfants ! Ces lieux participent au renforcement des liens de solidarité.

Les jolies colonies de vacances...

Les **COLONIES DE VACANCES** Igesa sont un concentré d'aventures et d'expériences pour grandir et s'épanouir. Prêt à fabriquer vos meilleurs souvenirs ?

Prêts pour le lycée ?

Situé à Toulon et placé sous la tutelle du ministère des Armées, le **LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉ** « La Colette Igesa » permet à vos enfants un suivi personnalisé et une pédagogie basée sur la motivation.

Les vacances dont vous êtes les héros !

Pour des **VACANCES** qui vous ressemblent, Igesa vous propose de nombreuses destinations partout en France et en Outre-mer.

E-SOCIAL DES ARMÉES

Découvrez l'ensemble des prestations sur le portail dédié à l'action sociale des Armées disponible sur Internet.

Cette plateforme vous permet d'effectuer vos demandes en ligne ainsi que de suivre vos dossiers en temps réel.



<https://www.igesa.fr/e-social-des-armees>

Cet hiver

Igesa vous invite à vivre vos passions et **DES MOMENTS DE VIE UNIQUES**. Vos prochaines vacances seront sous le signe du bonheur, du dépassement de soi et des souvenirs.



“

Cet hiver, que vous désiriez respirer l'air pur des sommets enneigés, flâner dans la douceur des stations balnéaires ou vous émerveiller de la féerie des villes, vous trouverez à coup sûr dans ces pages le séjour dont vous rêvez.

Sur place vous attendent des établissements confortables, idéalement situés au cœur de sites exceptionnels, mais aussi une restauration généreuse et variée, des clubs pour les enfants de 18 mois à 15 ans, des animations, ainsi que de nombreuses activités sportives.

L'ambiance chaleureuse qui fait la renommée et la fierté de notre institution sera également au rendez-vous.

Faites confiance à notre savoir-faire et savourez pleinement vos vacances.

Denis Benoit, Directeur des Vacances Igesa

”



Inscrivez-vous maintenant pour recevoir nos offres vedettes de vacances tout au long de la saison. **Bons plans, séjours sportifs, promotions, circuits découvertes, escapades urbaines, forfaits, il y en a pour tous les goûts et pour tous les rythmes.**

Pourquoi choisir Igesa ?

DES VACANCES POUR TOUTES ET TOUS

Igesa calcule ses tarifs en fonction de vos revenus, prend en compte votre situation familiale et vous propose d'échelonner votre paiement avec le règlement en 3 fois sans frais.

DES SÉJOURS CONÇUS POUR VOUS

Igesa est le seul organisme hôtelier à adapter son système de réservation et ses conditions d'annulation aux besoins spécifiques du métier militaire.

AU CŒUR DES PLUS BEAUX SITES

À la neige comme au soleil, vivez des vacances authentiques et vivantes dans les plus jolis endroits de France. Nos sites sont idéalement placés pour des vacances inoubliables.

Plus que des destinations,
profitez de terrains de jeux où l'énergie se vit.

#IGESAMOMENTS

Sport intense



Relax



En famille



Entre amis



En duo



En solo



Expérience *gustative!*

Parce que la RECETTE DE VACANCES
RÉUSSIES, c'est aussi une cuisine savoureuse.



Nos chefs vous proposent de vous retrouver autour de délicieux repas. Pour ce faire, nous avons fait appel à des experts de la grande gastronomie française pour nous conseiller et nous accompagner. Notre cuisine est en perpétuel perfectionnement en termes d'innovation et de qualité. Nous sélectionnons et travaillons des produits du terroir, sains et savoureux, pour tous les goûts.



La région à l'honneur...

Profitez chaque semaine de repas régionaux concoctés à partir de produits du terroir et accompagnés d'une belle sélection de vins des alentours. Notre bar vous attend pour passer de réels moments de convivialité. Dégustez un verre de vin ou une bière locale accompagnés d'une ardoise agrémentée de charcuterie et de fromages régionaux.

Plutôt raclette ou fondue ?

Les établissements de **Pralognan-la-Vanoise** et **Puy-Saint-Vincent** vous proposent de déguster le repas montagnard par excellence !

Sur demande – en supplément.

En résidence, nous vous proposons de louer des appareils à raclette ou à fondue*. Nos équipes sauront vous conseiller pour trouver de délicieux produits de la région.

**Cf. fiches établissements – en supplément.*

Côté Fêtes

Les équipes Igesa mettent tout en œuvre pour vous faire passer des fêtes de fin d'année inoubliables. Nos chefs mettent les petits plats dans les grands pour un moment magique. Cocktail, amuse-bouches, menu de fête servi à table... Passez de chaleureuses soirées, entourés des gens que vous aimez.





Ambiance 100% garantie

De la CONVIVIALITÉ pour des vacances réussies.

CE QUI VOUS ATTEND ...

Pour les sportifs

Commencez votre journée par un réveil musculaire, profitez ensuite de nos cours de fitness et séances d'étirements. Pour les plus compétiteurs, des tournois sportifs et des jeux collectifs sont organisés.

Une préférence pour les jeux et la convivialité ?

Jeux au bar (quiz, blind test), soirées piano bar, dégustation de produits locaux, soirées animées, moments en famille, soirées dansantes, spectacles... Chaque jour de quoi vous combler.

Besoin de calme et de vous relaxer ?

Profitez d'activités culturelles, détente et bien-être avec nos prestataires locaux*

Activités et soirées disponibles selon les destinations, plus d'infos dans les pages descriptives des établissements et sur igesa.fr

*En supplément

Pour les Fêtes

- **Joyeux Noël !** Au programme, jeu spécial Noël et soirée dansante. Pour les plus petits, des souvenirs en pagaille, photo avec le Père Noël et repas de fête.
- **Pour fêter la nouvelle année,** soirée animée pour les enfants avec la boum de Dany suivi d'une veillée. Puis soirée dansante en famille afin de profiter de moments inoubliables, de convivialité et de partage.
- **Des surprises et de belles soirées** en prévision pour la Saint-Valentin, la Saint-Patrick et la Chandeleur !

Encadrés par des
ANIMATEURS DIPLÔMÉS,
les clubs de Dany accueillent
petits et grands enfants pour
un maximum d'activités !

Tout est mis en œuvre pour que
vos enfants ne s'ennuient jamais.

Les clubs enfants

En pension complète

- Les Ptit's Bouts : 18 mois à 2 ans
- Les Ptit's Loups : 3 à 5 ans
- Les Filous : 6 à 11 ans
- Les Zazous : 12 à 15 ans

En location

- De 18 mois à moins de 2 ans
- De 3 à 15 ans

Au programme

Des activités sportives ou artistiques, un grand jeu
par semaine, un repas «Buffet des interdits» et la boum de Dany !
Mais aussi des spectacles, la mini-disco avec Dany et la veillée !

*Les clubs sont ouverts 6 jours/7 dans tous nos villages clubs Igesa. Cf. les pages
descriptives des établissements pour connaître les clubs proposés selon les destinations.*

Plus d'infos sur vos clubs en page 63.



L'accueil des enfants handicapés ou atteints de troubles de la santé *

Igesa s'efforce d'accueillir les enfants dans des conditions
optimales, afin que tous passent des vacances agréables.
Un animateur spécialisé peut être mis à disposition au
cours des activités proposées par les clubs enfants.

**Procédure d'inscription : cette offre est réservée aux enfants dont les parents
sont ressortissants du ministère des Armées.
Il vous appartient de nous signaler tout handicap concernant votre enfant et d'émettre le souhait
d'un animateur spécialisé.*

*Une orientation vers d'autres organismes vous sera proposée si le niveau d'équipement
de l'établissement souhaité ne permet pas un accueil dans les meilleures conditions.*

Réservation : 04 95 55 20 20 / vacancespourtous@igesa.fr





Côté loisirs

Choisissez le RYTHME
de vos vacances entre
sport et bien-être.

Gardez la forme

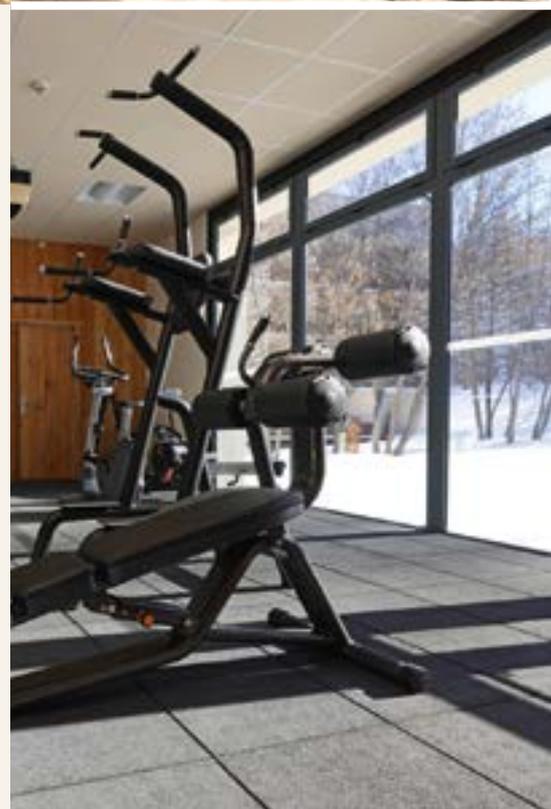
Un pêle-mêle d'activités pour **les sportifs du dimanche et les grands athlètes !**

Découvrez, dans nos établissements, une **sélection d'équipements sportifs** diversifiés : parcours de santé, espace fitness, terrain multisports, courts de tennis, boulodrome...



Notre **partenaire privilégié, GMF**, a contribué à développer des espaces fitness dans certains de nos établissements.

Tout au long de vos vacances, bénéficiez d'activités sportives avec nos **équipes d'animations et nos prestataires⁽¹⁾** : réveil musculaire, tournois sportifs, cours de fitness, yoga...



Des expériences mémorables qui se transforment en *souvenirs*

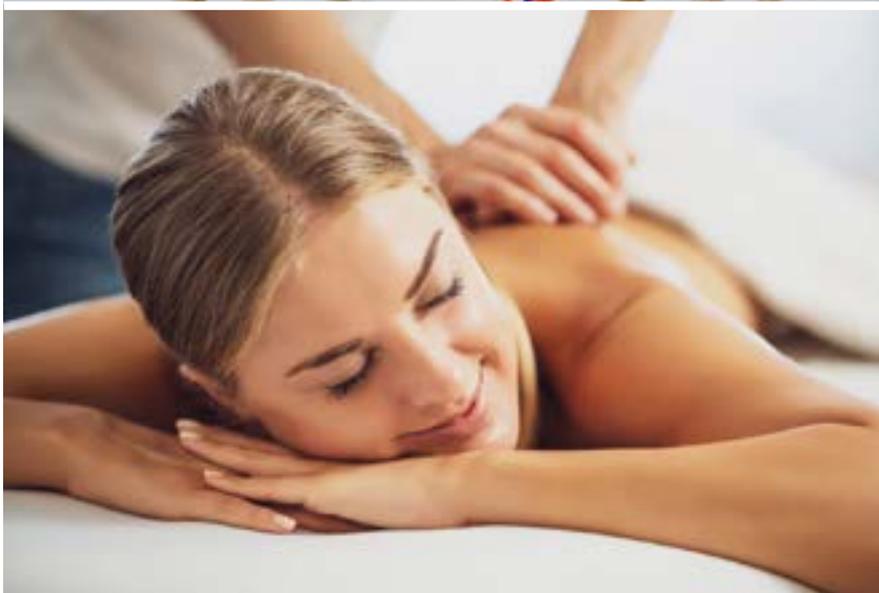
Avec nos prestataires locaux, vivez des moments inoubliables grâce à des activités inédites⁽²⁾ dénichées par nos directeurs d'établissements. Profitez d'expériences mémorables sur chaque destination !

Au programme : ski hors-piste, raquettes, motoneige, patinoire, piscine, initiation au biathlon, chiens de traîneau.

Et pour ceux qui préfèrent la douceur du littoral : golf, char à voile, équitation, kitesurf, VTT, randonnées...

Un moment de *détente*

Massage et relaxation⁽¹⁾ sont au rendez-vous dans nos établissements de Puy-Saint-Vincent, Saint-Raphaël – Agay et Pralognan-la-Vanoise. Profitez d'un moment de bien-être grâce à leurs salles de massages.



Optez pour la tranquillité

Partez l'esprit serein en réservant, en même temps que votre séjour, vos forfaits remontées mécaniques et autres activités⁽³⁾. Profitez ainsi de nos offres exclusives spécialement négociées pour vous.

Rendez-vous dans les encarts «Offres spéciales» sur vos pages destinations.

Pour les plus passionnés, ne ratez pas notre partenariat avec les Villages Clubs du Soleil et profitez de leur formule tout compris⁽⁴⁾ sur Les Arcs et Les 2 Alpes.

⁽¹⁾ En supplément.

⁽²⁾ Activités payantes et disponibles selon les destinations.

⁽³⁾ Différentes formules proposées suivant les destinations. Cf. pages descriptives des destinations.

⁽⁴⁾ Pension complète, forfait ski alpin, prêt de matériel, randonnées en raquettes... Cf. pages descriptives des destinations.



Au Som

met

- | | |
|----------------------------|-------------------------------|
| 16 Mont-Louis | 29 Montchavin – La Plagne |
| 18 Puy-Saint-Vincent 1 600 | 29 Les Menuires |
| 20 Pralognan-la-Vanoise | 30 Albiez-Montrond |
| 22 Les Arcs 1 800 | 30 Oz-en-Oisans – Alpe d'Huez |
| 23 Les 2 Alpes | 31 Orcières Merlette 1 850 |
| 24 Méaudre en Vercors | 31 Super-Besse |
| 26 Mont-Dauphin | 32 Saint-Lary-Soulan |
| 28 Val-Thorens | 32 Les Angles |
| 28 Méribel-Mottaret | 33 Balades en Europe – Clims |
| 28 Megève | |

MONT-LOUIS

Niché aux portes du village de Mont-Louis, votre village club vous accueille pour un séjour en famille, entre amis ou en groupe. Profitez de diverses activités hivernales grâce aux trois stations voisines : Font-Romeu, Cambre d'Aze et les Angles.

“

L'alliance de la modernité et de l'authenticité, c'est à Mont-Louis que vous la trouverez. Découvrez la montagne grand format pour un séjour haletant ! Fins aviat*

* À bientôt

Guillaume Villeneuve, Directeur

VILLAGE CLUB



Engagement de service certifié AFNOR



Pension complète
du 23/12/2023
au 09/03/2024

À partir de
176€
/pers./sem.
en pension complète
(tarif A)

CHARTRE ECO EXEMPLAIRE

Le village club de Mont-Louis a signé, cette année, la Charte d'éco-exemplarité avec la Communauté de communes des Pyrénées catalanes. Il a ainsi obtenu le premier niveau de certification pour ses engagements et ses actions envers l'environnement (tri sélectif, utilisation de LED, gestion des impressions, approvisionnement local...).



Infos & réservation
www.igesa.fr
04 95 55 20 20

* En supplément.

Rejoignez-nous sur
igesamontlouis

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE VILLAGE CLUB

Chambres spacieuses pour 2 à 5 personnes avec TV et vue panoramique sur le Cambre d'Aze.

Draps et linge de toilette inclus.

Pour votre confort : laverie*, espace bébé, ascenseur et équipements sportifs.

À TABLE & AU BAR !

Le restaurant avec vue panoramique vous propose des repas sous forme de buffets, savoureux et équilibrés, des plats régionaux et deux soirées à thème chaque semaine.

Votre bar vous propose des ardoises aux saveurs régionales pour vos apéritifs.

CÔTÉ FÊTES

Pour les fêtes de fin d'année, on met les petits plats dans les grands. Cocktail apéritif avec ses amuse-bouches, menu de fête servi à table et, pour finir en beauté, soirée animée.

BIENVENUE AUX KIDS



Durant les vacances scolaires

P'tits Loups :	3 à 5 ans.
Filous :	6 à 11 ans.
Zazous :	12 à 15 ans.

Plus d'infos pages 10-11 et 63.

CÔTÉ ANIMATION

En journée et en soirée 6j/7 : ateliers ludiques, danse du Village, spectacles, soirées dansantes, jeux au bar...

CÔTÉ LOISIRS

Espace fitness indoor, bibliothèque, billard, baby-foot, jeux électroniques.

Aux alentours : conduite sur glace, patinoire, sources d'eaux chaudes, centre de remise en forme, balnéo, bowling, cinéma, rando sunset, dégustations de produits régionaux.



INFOS PRATIQUES

Casiers à skis – Parking extérieur – Véhicule indispensable – Accueil de groupes & séminaires – Borne de recharge électrique – Animaux non admis – Point WiFi.



DOMAINE SKIABLE

Cambre d'Aze

1 640 à 2 400 m

À 10 km – Station familiale

22 km de pistes de ski alpin :

7 5 8 3

Jardins des neiges, snakegliss, ski de randonnée, cascade de glace, snowboard...

Font-Romeu Pyrénées 2000

1 800 à 2 200 m

À 10 km – Station handiski

43 km de pistes de ski alpin :

15 10 7 9

Furious bag, zones fun run, chrono zone, snake run, skicross zone...

Les Angles

1 600 à 2 400 m

À 10 km

50 km de pistes de ski alpin :

14 9 14 8

Biathlon laser, chiens de traîneaux, snowpark...



Offres spéciales

FORFAIT REMONTÉES MÉCANIQUES Trio (6 jours) :

Accès aux trois stations : Cambre d'Aze, Porte Puymorens et Formigüères.

165 €/adulte – 145 €/enfant

Réservation des formules 15 jours minimum avant le début du séjour auprès de l'agence de réservation (04 95 55 20 20).

RÉDUCTION de - 10% sur les cours collectifs ESF et le matériel de ski.

Plus de détails auprès du village club.



Je découvre



Tarifs susceptibles d'être modifiés

Pension complète - Arrivées / départs le samedi

Prix en € par personne et par semaine	Du 06/01/2024 au 20/01/2024							Du 20/01/2024 au 10/02/2024							Du 23/12/2023 au 06/01/2024 et du 10/02/2024 au 09/03/2024						
	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G
Adulte	176,12	247,24	281,11	314,98	338,69	372,56	389,49	188,04	263,98	300,14	336,31	361,62	397,78	415,86	235,05	329,98	375,18	420,38	452,03	497,23	519,83
Enf. de 12 à - 18 ans	140,90	197,79	224,89	251,98	270,95	298,05	311,59	150,43	211,18	240,11	269,05	289,30	318,22	332,69	188,05	263,98	300,14	336,30	361,62	397,78	415,86
Enf. de 6 à - 12 ans	123,28	173,07	196,78	220,49	237,08	260,79	272,64	131,63	184,79	210,10	235,42	253,13	278,45	291,10	164,53	230,98	262,63	294,27	316,42	348,06	363,88
Enf. de 2 à - 6 ans	88,06	123,62	140,56	157,49	169,35	186,28	194,75	94,02	131,99	150,07	168,16	180,81	198,89	207,93	117,53	164,99	187,60	210,20	226,02	248,62	259,92

Supplément chambre individuelle : 12,50 €/jour/pers. - Offert sur tout le séjour dès la 2ème semaine consécutive (excepté du 23/12/2023 au 06/01/2024 et du 10/02 au 09/03/2024). Taxe de séjour à régler sur place.



EXCLU WEB = -10 %

pour tout séjour du 06/01/2024 au 20/01/2024 réservé sur www.igesa.fr.

ENFANT de - de 6 ans GRATUIT hors vacances scolaires.

Retrouvez tous les bons plans en page 71.

PUY-SAINT-VINCENT 1600

Aux portes du Parc des Écrins, votre village club se situe au pied des pistes de la station familiale et ensoleillée de Puy-Saint-Vincent. Profitez d'une multitude d'activités, en plus de la glisse.

“ Rejoignez-nous sous le soleil de notre belle station sportive et profitez de la douceur de l'hiver avec un chocolat devant notre cheminée avec vue sur le parc enneigé.

Johann Mondain, Directeur

VILLAGE CLUB



Engagement de service certifié AFNOR



Pension complète
du 24/12/2023
au 24/03/2024



Location
du 24/12/2023
au 24/03/2024

À partir de
221 €
/pers./sem.
en pension complète
(tarif A)



Infos & réservation
www.igesa.fr
04 95 55 20 20

* En supplément.

Rejoignez-nous sur
[igesapuyssaintvincent](https://www.instagram.com/igesapuyssaintvincent)

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE VILLAGE CLUB

Réparties dans deux bâtiments, chambres avec TV pour 2 à 5 personnes en pension complète et appartements 2 pièces 5 personnes et 3 pièces 7 personnes, avec TV en location. Draps et linge de toilette inclus.

Pour votre confort : laverie*, espace bébé, ascenseur dans le bâtiment principal.

À TABLE & AU BAR !

Le restaurant vous propose des repas sous forme de buffets, savoureux et équilibrés, des plats régionaux et deux soirées à thème chaque semaine.

Sur demande, raclettes et fondues (en supplément et sur réservation préalable – places limitées).

Possibilité pour les vacanciers en location d'accéder au restaurant (en supplément, selon disponibilité et sur réservation préalable).

Votre bar avec terrasse plein sud vous propose des ardoises aux saveurs régionales pour vos apéritifs. Et pour une pause sucrée au retour des pistes, notre coin crêpes vous attend.

CÔTÉ FÊTES

Pour les fêtes de fin d'année, on met les petits plats dans les grands. Cocktail apéritif avec ses amuse-bouches, menu de fête servi à table et, pour finir en beauté, soirée animée.

BIENVENUE AUX KIDS



Durant toute la saison

P'tits Bouts* : 18 mois à 2 ans.
P'tits Loups : 3 à 5 ans.

Durant les vacances scolaires

Filous : 6 à 11 ans.
Zazous : 12 à 15 ans.

Possibilité d'accès aux clubs enfants pour les vacanciers en location avec supplément, selon disponibilité et sur réservation.

Plus d'infos p.10-11 et 63.

CÔTÉ ANIMATION

En journée et en soirée 6j/7 : ateliers, danse du Village, spectacles, soirées dansantes, jeux, activités sportives...

CÔTÉ LOISIRS

Espace massage*, espace fitness indoor, salle de jeux enfants, salle d'arcade, ping-pong.

Aux alentours : parapente, piscine chauffée, balnéothérapie, spa et balades en calèche.

INFOS PRATIQUES

Casiers à skis – Parking public – Véhicule recommandé – Animaux non admis – Accueil de groupes & séminaires – Point WiFi.



**DOMAINE
SKIABLE**

Puy-Saint-Vincent 1600

PIED DE PISTE

1 600 à 2 750 m
Station d'altitude familiale.
75 km de pistes de ski alpin :

4 17 11 3

Ski hors-piste et nocturne, snowpark,
boardercross, chiens de traîneaux,
snake gliss, jardins des neiges, fatbike,
marche nordique...

Écoles de ski ESF.



Offres spéciales

**PACKAGE REMONTÉES MÉCANIQUES
+ MATÉRIEL DE SKI (6 jours)**

Domaine de Puy-Saint-Vincent :

Hors vacances scolaires : **280 €/adulte – 200 €/enfant.**

Vacances scolaires : **335 €/adulte – 245 €/enfant.**

*Forfait adulte à partir de 12 ans. Gratuit pour les - de 5 ans et + de 75 ans,
prise de carte remontées mécaniques exclusivement sur place.*

*Tarifs préférentiels pour le package uniquement si souscription auprès
de l'agence de réservation (04 95 55 20 20) au minimum 7 jours avant
votre arrivée. Vente à la station (sur place) au tarif public en vigueur.*

RÉDUCTION de - 10 % sur les cours collectifs ESF.

Renseignements et réservation ESF : info@esf-psv.com



Je découvre



**Tarifs susceptibles
d'être modifiés**

Pension complète - Arrivées / départs le dimanche

Prix en € par personne et par semaine	Du 07/01/2024 au 21/01/2024							Du 21/01/2024 au 11/02/2024 et du 10/03/2024 au 24/03/2024							Du 24/12/2023 au 07/01/2024 et du 11/02/2024 au 10/03/2024							
	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G	
Tranches tarifaires																						
Adulte	220,97	310,21	352,70	395,19	424,92	467,42	488,69	252,18	354,03	402,52	451,02	484,95	533,44	557,72	316,16	443,84	504,64	565,43	607,97	668,77	699,20	
Enf. de 12 à - 18 ans	176,78	248,17	282,16	316,15	339,94	373,94	390,95	201,74	283,22	322,02	360,82	387,96	426,75	446,18	252,93	355,07	403,71	452,34	486,38	535,02	559,36	
Enf. de 6 à - 12 ans	154,68	217,15	246,89	276,63	297,44	327,19	342,08	176,53	247,82	281,76	315,71	339,47	373,41	390,40	221,31	310,69	353,25	395,80	425,58	468,14	489,44	
Enf. de 2 à - 6 ans	110,49	155,11	176,35	197,60	212,46	233,71	244,35	126,09	177,02	201,26	225,51	242,48	266,72	278,86	158,08	221,92	252,32	282,72	303,99	334,39	349,60	

Supplément chambre individuelle : 12,50 €/jour/pers. - Offert sur tout le séjour dès la 2^e semaine consécutive (excepté du 24/12/2023 au 07/01/2024 et du 11/02/2024 au 10/03/2024). Taxe de séjour à régler sur place.

EXCLU WEB = -10 % pour tout séjour
du 07/01/2024 au 21/01/2024 et du 17/03/2024
au 24/03/2024 réservé sur www.igesa.fr.

ENFANT de - de 6 ans GRATUIT
hors vacances scolaires.

Retrouvez tous les bons plans en page 71.

Location - Arrivées / départs le dimanche

Prix en € par semaine et par appartement	Du 07/01/2024 au 21/01/2024							Du 21/01/2024 au 11/02/2024 et du 10/03/2024 au 24/03/2024							Du 24/12/2023 au 07/01/2024 et du 11/02/2024 au 10/03/2024							
	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G	
Tranches tarifaires																						
2 pièces 5 pers.	223,10	313,19	356,07	398,99	429,02	471,93	493,37	336,04	471,73	536,32	600,96	646,19	710,84	743,13	405,38	569,08	647,00	724,98	779,55	857,53	896,49	
3 pièces 7 pers.	265,54	372,78	423,82	474,89	510,64	561,71	587,25	400,44	562,15	639,11	716,13	770,03	847,06	885,57	482,51	677,36	770,09	862,90	927,85	1020,66	1067,06	

Taxe de séjour à régler sur place.

EXCLU WEB = -10 % pour tout séjour
du 07/01/2024 au 21/01/2024 et du 17/03/2024
au 24/03/2024 réservé sur www.igesa.fr.

Retrouvez tous les bons plans en page 71.

PRALOGNAN-LA-VANOISE

Idéalement situé au cœur du village et à proximité des pistes, votre village club vous ouvre les portes d'un lieu unique, où sports d'hiver riment avec authenticité. Appréciez la nature majestueuse de Pralognan-la-Vanoise ainsi que de sublimes panoramas.

“ Bienvenue dans le Parc national de la Vanoise, au cœur de la Savoie, dans cette charmante station-village ! Sports de glisse, produits locaux, découverte de la faune et de la flore locales, tout ce qu'il faut pour un séjour réussi.

Fabien Odelli, Directeur

VILLAGE CLUB



Engagement de service certifié AFNOR



Pension complète
du 24/12/2023
au 24/03/2024

À partir de
203 €
/pers./sem.
en pension complète
(tarif A)



Infos & réservation
www.igesa.fr
04 95 55 20 20

* En supplément.

Rejoignez-nous sur
[igesapralognan](https://www.instagram.com/igesapralognan)

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE VILLAGE CLUB

Chambres modernisées pour 2 à 4 personnes. Possibilité de chambres communicantes jusqu'à 5 personnes.

Draps et linge de toilette inclus.

Pour votre confort : laverie*, espace bébé et ascenseur dans le bâtiment principal.

À TABLE & AU BAR !

Le restaurant vous propose des repas sous forme de buffets, savoureux et équilibrés, des plats régionaux et une soirée à thème chaque semaine. Sur demande, raclettes et fondues (en supplément et sur réservation préalable - places limitées).

Votre bar vous propose des ardoises aux saveurs régionales pour vos apéritifs.

CÔTÉ FÊTES

Pour les fêtes de fin d'année, on met les petits plats dans les grands. Cocktail apéritif avec ses amuse-bouches, menu de fête servi à table et, pour finir en beauté, soirée animée.

BIENVENUE AUX KIDS



Durant toute la saison

P'tits Loups : 3 à 5 ans.

Durant les vacances scolaires

Filous : 6 à 11 ans.

Zazous : 12 à 15 ans.

Plus d'infos p.10/11 et 63.

CÔTÉ ANIMATION

En journée et en soirée 6j/7 : ateliers, danse du Village, spectacles, soirées dansantes, jeux, activités sportives...

CÔTÉ LOISIRS

Espace de massage*, salon de jeux, billard, baby-foot.

Aux alentours : piscine olympique chauffée, cinéma, centre sportif, espaces aqualudique et bien-être (sauna, hammam, jacuzzi).

INFOS PRATIQUES

Casiers à skis – Parkings extérieur et couvert* privés – Bagagerie – Véhicule recommandé – Accueil de groupes – Animaux non admis – Point WiFi.



**DOMAINE
SKIABLE**

Pralognan-la-Vanoise

PIED DE PISTE

1 400 à 2 350 m

Station village

35 km de pistes de ski alpin

9 3 8 4

Snowboard, ski joëring, biathlon,
chiens de traîneaux, handiski...

À 20 min de la Plagne et 45 min
de Courchevel en voiture.



Offres spéciales

FORFAITS REMONTÉES MÉCANIQUES (6 jours)

Domaine de Pralognan-la-Vanoise :

Hors vacances scolaires : **160 €/adulte – 130 €/enfant**

Vacances scolaires : **184 €/adulte – 151 €/enfant**

Forfait adulte à partir de 12 ans. Gratuit pour les - de 5 ans et + de 75 ans.

Avantages compris avec votre forfait : une entrée gratuite à la patinoire ou une entrée gratuite à la piscine.

Réservation des formules 7 jours minimum avant le début du séjour auprès de l'agence de réservation (04 95 55 20 20).

RÉDUCTION de - 20 % sur le matériel de ski chez notre partenaire.

Plus de détails auprès de votre village club.



Je découvre



Tarifs susceptibles d'être modifiés

Pension complète - Arrivées / départs le dimanche

Prix en € par personne et par semaine	Du 07/01/2024 au 21/01/2024							Du 21/01/2024 au 11/02/2024 et du 10/03/2024 au 24/03/2024							Du 24/12/2023 au 07/01/2024 et du 11/02/2024 au 10/03/2024						
	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G
Adulte	202,75	284,63	323,62	362,61	389,89	428,88	448,40	231,96	325,64	370,24	414,85	446,06	490,66	512,99	295,48	414,81	471,63	528,45	568,20	625,02	653,47
Enf. de 12 à - 18 ans	162,20	227,70	258,90	290,09	311,91	343,10	358,72	185,57	260,51	296,19	331,88	356,85	392,53	410,39	236,38	331,85	377,30	422,76	454,56	500,02	522,78
Enf. de 6 à - 12 ans	141,93	199,24	226,53	253,83	272,92	300,22	313,88	162,37	227,95	259,17	290,40	312,24	343,46	359,09	206,84	290,37	330,14	369,92	397,74	437,51	457,43
Enf. de 2 à - 6 ans	101,38	142,32	161,81	181,31	194,95	214,44	224,20	115,98	162,82	185,12	207,43	223,03	245,33	256,50	147,74	207,41	235,82	264,23	284,10	312,51	326,74

Supplément chambre individuelle : 12,50 €/jour/pers. - Offert sur tout le séjour dès la 2ème semaine consécutive (excepté du 24/12/2023 au 07/01/2024 et du 11/02 au 10/03/2024). Taxe de séjour à régler sur place.



EXCLU WEB = -10 % pour tout séjour du 07/01/2024 au 21/01/2024 et du 17/03/2024 au 24/03/2024 réservé sur www.igesa.fr.

ENFANT de - de 6 ans GRATUIT hors vacances scolaires.

Retrouvez tous les bons plans en page 71.

Igesa

21

Hiver 2023-2024

LES ARCS 1800

Partez à la découverte d'un domaine unique, avec 425 km de pistes, et séjournez dans un village club**** face au Mont-Blanc.



Établissement partenaire
Places limitées



Tout compris

- du 23/12/2023
au 06/01/2024
- du 14/01/2024
au 28/01/2024
- du 11/02/2024
au 17/03/2024

À partir de
483 €
/pers./sem.
en tout compris
(tarif A)



Infos & réservation
www.igesa.fr
04 95 55 20 20

* En supplément.

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE VILLAGE CLUB

Chambres 2 et 4 personnes avec TV.
Draps et linge de toilette inclus.

Pour votre confort : ménage une fois par semaine, laverie*, ascenseur.

CÔTÉ ANIMATION

Jeux, soirées à thème/dansantes, spectacles et cabarets...

BIENVENUE AUX KIDS

Durant toute la saison

Clubs : 4 mois à - de 6 ans.

Durant les vacances scolaires

Clubs : 6 ans à - de 18 ans.

Pour les enfants de 4 mois à 3 ans inclus, sur demande et selon disponibilité au moment de la réservation (places en club limitées).

Jardin des neiges et cours de ski* dès 3 ans.*

CÔTÉ LOISIRS

Salle de sport, espace détente et bien-être : sauna, hammam, bains à remous (accès aux + de 16 ans), terrasse solarium.

À la station : espace aquatique (un accès/sem./pers.).

VOTRE OFFRE TOUT COMPRIS

- Pension complète (buffet, vin inclus)
- Forfait ski alpin sur Paradiski et prêt de matériel
- Randonnées raquettes
- Accompagnement ski ados
- Atelier ski et espace montagne
- Descente en luge « Mille 8 » incluse (1/pers./sem. - à partir de 4 ans)
- Entrée à l'espace aquatique de la station



DOMAINE SKIABLE

Paradiski, Les Arcs, Peisey Vallandry, La Plagne

PIED DE PISTE

1 600 à 3 200 m

425 km de pistes de ski alpin :

18 129 77 34

3 glaciers, 2 sommets de + de 3 000 m, snowboard, boardercross, freestyle, avalanche park, luge 2000...

INFOS PRATIQUES

Casiers à skis – Parking payant* – Navettes station – Animaux non admis – Point WiFi.

Je découvre



Tarifs susceptibles d'être modifiés

Formule tout compris - Arrivées / départs le dimanche (sauf les semaines des 23/12/2023 et 30/12/2023, arrivées le samedi)

Prix en € par personne et par semaine	Du 14/01/2024 au 21/01/2024							Du 23/12/2023 au 30/12/2023, du 21/01/2024 au 28/01/2024 et du 10/03/2024 au 17/03/2024							Du 30/12/2023 au 06/01/2024							Du 11/02/2024 au 10/03/2024						
	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G
Adulte	483,37	678,58	771,54	864,50	929,57	1022,52	1069,00	513,95	721,50	820,34	919,17	988,36	1087,19	1136,61	741,17	1040,49	1183,03	1325,56	1425,33	1567,87	1639,13	785,79	1103,13	1254,25	1405,36	1511,14	1662,25	1737,81
Enf. de 12 à - 18 ans	386,70	542,86	617,23	691,60	743,66	818,02	855,20	411,16	577,20	656,27	735,34	790,69	869,75	909,29	592,94	832,39	946,42	1060,45	1140,26	1254,30	1311,30	628,63	882,50	1003,40	1124,29	1208,91	1329,80	1390,25
Enf. de 6 à - 12 ans	338,36	475,01	540,08	605,15	650,70	715,76	748,30	359,77	505,05	574,24	643,42	691,85	761,03	795,63	518,82	728,34	828,12	927,89	997,73	1097,51	1147,39	550,05	772,19	877,98	983,75	1057,80	1163,58	1216,47
Enf. de 2 à - 6 ans	241,69	339,29	385,77	432,25	464,79	511,26	534,50	256,98	360,75	410,17	459,59	494,18	543,60	568,31	370,59	520,25	591,52	662,78	712,67	783,94	819,57	392,90	551,57	627,13	702,68	755,57	831,13	868,91

Supplément chambre individuelle : 40€/j/pers. NB: une caution de 230€ par logement sera demandée sur place en début de séjour. Taxe de séjour à régler sur place.

Les Villages Clubs du Soleil – Charmettoyer – Les Arcs 1800 – 73700 BOURG-SAINT-MAURICE

LES 2 ALPES

Le village club*** est situé au cœur d'une station d'exception, à la neige naturelle garantie grâce à son glacier culminant à 3 600 m.



VOTRE OFFRE TOUT COMPRIS

- Pension complète (buffet, vin inclus)
- Forfait ski alpin et prêt de matériel
- Randonnées raquettes
- Accompagnement ski ados
- Atelier ski et espace montagne

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE VILLAGE CLUB

Chambres 2 personnes et 4 personnes communicantes avec TV.

Draps et linge de toilette inclus.

Pour votre confort : ménage une fois par semaine, laverie*, ascenseur.

CÔTÉ ANIMATION

Jeux, soirées à thème/dansantes, cabarets, spectacles...

BIENVENUE AUX KIDS

Durant toute la saison

Clubs : 4 mois à - de 6 ans.

Durant les vacances scolaires

Clubs : 6 ans à - de 18 ans.

Pour les enfants de 4 mois à 3 ans inclus, sur demande et selon disponibilité au moment de la réservation (places en club limitées).

Jardin des neiges et cours de ski* dès 3 ans.*

CÔTÉ LOISIRS

Sur place : terrasse panoramique avec saunas, stretching, relaxation.



DOMAINE
SKIABLE

Les 2 Alpes,
Alpes de Venosc
et Mont-de-Lans

PIED DE PISTE

1 300 à 3 600 m

Station labellisée « Famille Plus »

225 km de pistes de ski alpin :

19 42 18 10

Ice Glider (auto-tamponneuses),
luge, chiens de traîneaux,
snowpark, parapente...



Établissement partenaire
Places limitées



Tout compris

- du 23/12/2023 au 06/01/2024
- du 13/01/2024 au 27/01/2024
- du 03/02/2024 au 09/03/2024

À partir de
445 €
/pers./sem.
en tout compris
(tarif A)



Infos & réservation

www.igesa.fr
04 95 55 20 20

* En supplément.

INFOS PRATIQUES

Ski room avec casiers à skis chauffants – Parking couvert – Navettes station – Animaux non admis – Point WiFi.

Je découvre



Tarifs susceptibles
d'être modifiés

Formule tout compris - Arrivées / départs le samedi

Prix en € par personne et par semaine	Du 13/01/2024 au 20/01/2024						Du 20/01/2024 au 27/01/2024 et du 03/02/2024 au 10/02/2024						Du 23/12/2023 au 30/12/2023* et du 30/12/2023 au 06/01/2024						Du 10/02/2024 au 09/03/2024									
	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G
Adulte	444,59	624,14	709,66	795,14	855,00	940,52	983,25	484,86	680,69	773,95	867,18	932,45	1025,72	1072,33	688,20	966,13	1098,51	1230,83	1323,48	1455,85	1522,01	742,94	1042,99	1185,89	1328,74	1428,75	1571,66	1643,08
Enf. de 12 à - 18 ans	355,67	499,31	567,73	636,11	684,00	752,42	786,60	387,89	544,55	619,16	693,74	745,96	820,58	857,86	550,56	772,90	878,81	984,66	1058,78	1164,68	1217,61	594,35	834,39	948,71	1062,99	1143,00	1257,33	1314,46
Enf. de 6 à - 12 ans	311,21	436,90	496,76	556,60	598,50	658,36	688,28	339,40	476,48	541,77	607,03	652,72	718,00	750,63	481,74	676,29	768,96	861,58	926,44	1019,10	1065,41	520,06	730,09	830,12	930,12	1000,13	1100,16	1150,16
Enf. de 2 à - 6 ans	222,30	312,07	354,83	397,57	427,50	470,26	491,63	242,43	340,35	386,98	433,59	466,23	512,86	536,17	344,10	483,07	549,26	615,42	661,74	727,93	761,01	371,47	521,50	592,95	664,37	714,38	785,83	821,54

*Semaine du 23/12/2023 au 30/12/2023 : -20% (à déduire des tarifs affichés).

Supplément chambre individuelle : 40€/j/pers. NB : une caution de 230€ par logement sera demandée sur place en début de séjour. Taxe de séjour à régler sur place.

Les Villages Clubs du Soleil - ZAC le Clos des Fonds - 38860 LES DEUX ALPES

MÉAUDRE EN VERCORS

Découvrez le charme et la richesse d'une vallée située au cœur du Vercors.
Une destination unique pour les amateurs de sorties raquettes et de ski nordique.



“ —

Si vous êtes à la recherche d'authenticité, de plénitude mais aussi d'activités sportives, nous vous attendons avec plaisir pour vous reconnecter à la nature.

Corinne Deuffic, Directrice

RÉSIDENCE



Engagement de service certifié AFNOR



Location
du 23/12/2023
au 30/03/2024

À partir de
167€
/semaine
en location
(tarif A)



CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE RÉSIDENCE

Studios avec kitchenettes rénovées et TV pour 2 à 5 personnes, répartis dans 3 chalets typiques de montagne.

Draps et linge de toilette inclus.

Pour votre confort : bar, laveries*, équipements sportifs.

À TABLE !

Possibilité de restauration et de bar.

Selon période, renseignements auprès de l'établissement.

CÔTÉ LOISIRS

Salles de ping-pong, grand espace extérieur de jeu (igloos, luges, bonhomme de neige...).

Aux alentours : nombreuses possibilités d'excursions et visites. À Villard-de-Lans, complexe sportif et aquatique (avec piscine à vagues), patinoire, bowling et casino. « La Zipline », tyrolienne de 1 250 m, installée sur les pistes de ski de Méaudre.



Infos & réservation
www.igesa.fr
04 95 55 20 20

* En supplément.

** En supplément - animaux de - de 10 kg, hors vacances scolaires.

INFOS PRATIQUES

Local à skis – Parkings extérieurs privés – Véhicule indispensable – Accueil de groupes & séminaires – Animaux bienvenus** – Commerces à 3 km – Point WiFi.

Résidence Igesa « Les Chaberts » – 437 chemin des Chaberts – 38112 AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS – 04 76 95 20 40 – meaudre@igesa.fr



DOMAINE SKIABLE

Autrans - Méaudre en Vercors

1 050 à 1 650 m

Entre 5 et 15 min en voiture
(non reliés, transfert par route)

18 km de pistes de ski alpin :

11 9 8 3

Ski nordique, raquettes (113 km),
snowpark, chiens de traîneaux,
jardins d'enfants ESF...

Villard-de-Lans/ Corrençon-en-Vercors

1 111 à 2 050 m

À 20 min en voiture

125 km de pistes de ski alpin :

12 9 7 8

Ski nordique, raquettes, airboard,
biathlon, chiens de traîneaux, fatbike,
cascade de glace...



Offres spéciales

TARIFS PRÉFÉRENTIELS sur la location de matériel de ski auprès de notre partenaire (présent sur le site pendant les vacances scolaires) et auprès de Speed Luge Vercors (luge sur rail) avec la **carte de réduction Igesa**.

SORTIES RAQUETTES :

Pas à pas vers le petit canyon de Méaudre 1 demi-journée :
29 €/pers (prêt de raquettes inclus - à partir de 10 ans).

SORTIES SOUS TERRE :

Sur les traces de la stalagmite :
39 €/pers (à partir de 8 ans).

DESCENTE EN RAPPEL :

José Mulot 1h : 16 €/pers (à partir de 8 ans).

Plus de détails auprès de la résidence.



Location - Arrivées / départs le samedi

Prix en € par semaine et par appartement	Du 06/01/2024 au 10/02/2024 et du 09/03/2024 au 30/03/2024							Du 23/12/2023 au 06/01/2024 et du 10/02/2024 au 09/03/2024						
	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G
Studio 2 pers.	167,15	234,65	266,80	298,94	321,44	353,58	369,66	208,94	293,31	333,49	373,67	401,80	441,98	462,07
Studio 4 pers.	192,19	269,81	306,77	343,73	369,60	406,56	425,04	246,25	345,69	393,05	440,40	473,55	520,91	544,58
Studio 5 pers.	229,21	321,78	365,85	409,92	440,78	484,85	506,91	293,67	412,28	468,74	525,21	564,74	621,21	649,48

Taxe de séjour à régler sur place.



EXCLU WEB = -10 %
pour tout séjour du 09/03/2024 au 30/03/2024
réservé sur www.igesa.fr.

Retrouvez tous les bons plans en page 71.



Tarifs susceptibles
d'être modifiés

Je découvre

MONT-DAUPHIN

Dans un cadre exceptionnel au cœur de la citadelle et proche des stations de Vars et Risoul, votre résidence de Mont-Dauphin vous accueille dans un décor de carte postale où de spacieux logements vous attendent.

“

Je serai ravi, avec mon équipe, de vous accueillir à Mont-Dauphin, un lieu chargé d'Histoire. Venez profiter de nouvelles expériences et sports de glisse, entre les Écrins et Queyras. Nous vous attendons dans les Hautes-Alpes !

Pierre Poussel, Directeur

RÉSIDENCE



Engagement de service certifié AFNOR



Location

- du 23/12/2023
au 06/01/2024
- du 10/02/2024
au 09/03/2024

À partir de
161 €
/semaine
en location
(tarif A)



CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE RÉSIDENCE

Appartements 2 pièces 2 personnes, 3 pièces 4 personnes, 4 pièces 6 personnes et 5 pièces 8 personnes, spacieux et équipés de TV.

Draps et linge de toilette inclus.

Pour votre confort : laverie*

À TABLE & AU BAR !

Votre bar vous accueille durant les vacances scolaires.

CÔTÉ LOISIRS

Espace fitness indoor, billard, baby-foot, salon/ bibliothèque.

Aux alentours : patinoire, sorties en raquettes, scooter des neiges, chiens de traîneaux, cinéma, bowling, excursions et visites (place forte de Mont-Dauphin, Tour Brune d'Embrun, Parc national des Écrins, Parc naturel régional du Queyras), balades en Swincar, un nouveau concept respectueux de l'environnement avec zéro émission de CO₂.



Infos & réservation

www.igesa.fr
04 95 55 20 20

* En supplément.

** En supplément - animaux de - de 10 kg, hors vacances scolaires.

INFOS PRATIQUES

Navettes gratuites depuis Guillestre vers les stations de Vars, Risoul et Ceillac – Parking public – Véhicule indispensable – Accueil de groupes & séminaires – Animaux bienvenus ** – Commerces à 5 km – Point WiFi.

Résidence Igesa – rue Catinat – 05600 MONT-DAUPHIN – 04 92 45 04 88 – montdauphin@igesa.fr



DOMAINE SKIABLE

La Forêt Blanche - Risoul

1 850 à 2 750 m

À 20 min en voiture

185 km de pistes de ski alpin :

15 49 38 10

Jardin d'enfants, patinoire, big airbag, bowling, tyrolienne, snake gliss, centre aqualudique et bien-être...

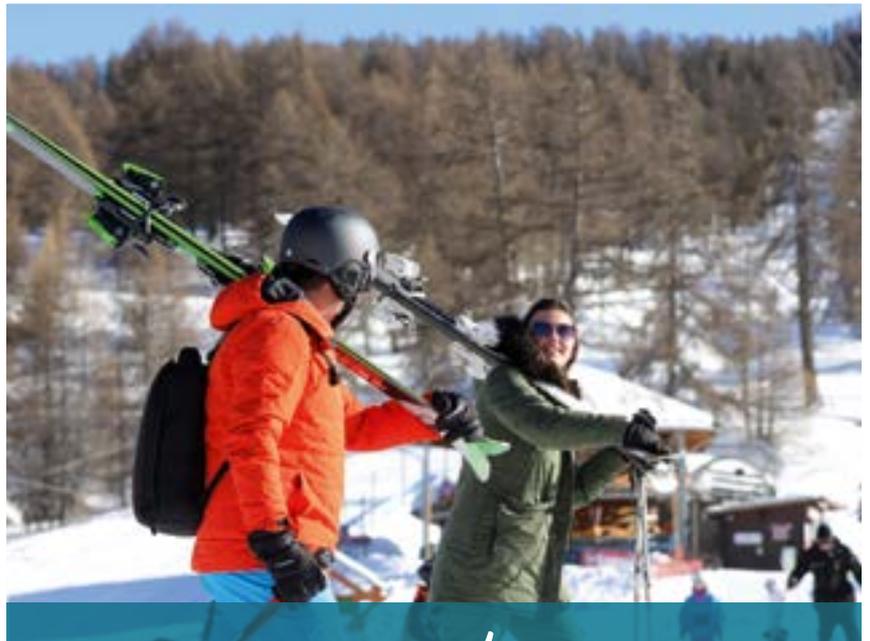
La Forêt Blanche - Vars

1 650 à 2 750 m

185 km de pistes de ski alpin :

18 48 39 10

À proximité du Queyras et de ses stations familiales : Ceillac, Arvieux ou Molines.



Offres spéciales

RÉDUCTION de -10 % chez SkiSet à Vars et Risoul.

RÉDUCTION de -10 % chez Gliss Concept sur les E. adventure Swincar.

Plus de détails auprès de la résidence.



Location - Arrivées / départs le samedi

Prix en € par semaine et par appartement	Du 23/12/2023 au 06/01/2024 et du 10/02/2024 au 09/03/2024						
	A	B	C	D	E	F	G
Studio 2 pers.	161,22	226,32	257,32	288,33	310,03	341,03	356,53
2 pièces 3/4 pers.	234,50	329,21	374,36	419,44	451,01	496,09	518,63
3 pièces 5/6 pers.	273,00	383,25	435,75	488,25	525,00	577,50	603,75
Apprt 8 pers.	319,83	448,98	510,44	571,97	615,02	676,55	707,28

Taxe de séjour à régler sur place.

Supplément appartement avec balcon dans certains appartements : 30€/sem ou 5€/nuit.



Retrouvez tous les bons plans en page 71.



Tarifs susceptibles d'être modifiés

Je découvre

LOCATIONS SAISONNIÈRES À TARIFS IGESA




À partir de
327 €
/semaine
en location



Location

i Infos & réservation

www.igesa.fr
04 95 55 20 20

* En supplément.

VAL-THORENS LE GYPAËTE

Résidence située dans le Hameau
du Péclet, à 300 m du cœur de la station.

- 3 studios 4 pers.
- Draps et linge de toilette inclus
- Animaux admis*

 **DOMAINE SKIABLE**

Val-Thorens
1 815 à 3 230 m – 150 km de pistes

Dates :
- du 03 au 10/02/2024

VAL-THORENS LE TOUROTTEL

Résidence située au pied des pistes,
à 50 m.

- Studios 4 pers.
- Animaux admis*

 **DOMAINE SKIABLE**

Val-Thorens 1
1 815 à 3 230 m – 50 km de pistes

Dates :
- du 03 au 10/02/2024
- du 10 au 17/02/2024

MÉRIBEL-MOTTARET LES BLEUETS

Résidence située au cœur de Méribel-Mottaret.

- 2 studios 4 pers.
- Piscine chauffée
- WiFi dans les appartements

 **DOMAINE SKIABLE**

Méribel - Domaine skiable ++
1 450 à 2 952 m – 330 km de pistes de ski

Dates :
- du 03 au 10/02/2024
- du 10 au 17/02/2024
- du 11 au 18/02/2024

MEGÈVE MONT D'ARBOIS

Résidence implantée à Megève.

- 2 studios 4 pers. avec TV et draps inclus
- Piscine chauffée
- Animaux admis*

 **DOMAINE SKIABLE**

Chamonix Mont-Blanc
1 113 à 2 350 m – 410 km de pistes

Dates :
- du 03 au 10/02/2024
- du 11 au 18/02/2024

Location saisonnières à tarifs Igesa

Prix en € par semaine et par appartement	Hors vacances scolaires							Pendant les vacances scolaires						
	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G
Tranches tarifaires														
Studio 4 pers.	326,81	458,80	521,64	584,48	628,48	691,32	722,77	435,75	611,73	695,52	779,31	837,97	921,76	963,69

Dates susceptibles d'être modifiées, nous consulter.
Tarifs valables pour toutes les destinations.

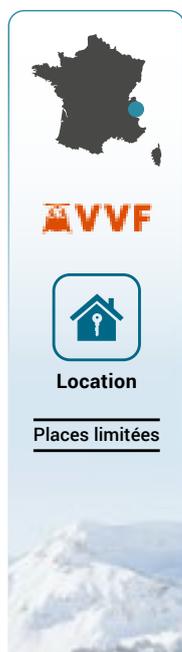


Dates et tarifs susceptibles
d'être modifiés

Savoie

MONTCHAVIN - LA PLAGNE

Situation d'exception au cœur de Paradiski, aux pieds des pistes et avec accès direct au Vanoise Express.



VOTRE RÉSIDENCE

2 pièces 4 pers. + 1 bébé (28 m²) et 2 pièces 6 pers. + 1 bébé vue montagne (30 m²). Draps fournis.
Clubs 3/6 ans gratuits toute la saison et accompagnement aux cours de ski.
Clubs enfants 7/10 ans et 11/17 ans pendant les vacances scolaires.
Animations adultes.
Complexe aquatique Espace Paradisio* à proximité.

DOMAINE SKIABLE

Paradiski - La Plagne

1 250 à 3 250 m
Domaine d'exception. Station labellisée famille plus, et station village, au charme savoyard.
Ski alpin et nordique, ski jusqu'au printemps (2 glaciers).
Sorties en raquettes organisées*.

INFOS PRATIQUES

Casiers à skis gratuits – Animaux admis*.



* En supplément.

Savoie

LES MENUIRES

Village club*** situé au cœur des 3 Vallées, sur le plus vaste domaine skiable au monde.



VOTRE VILLAGE CLUB

Chambres 3/4 pers. avec TV.
Draps, linge de toilette et ménage inclus.
Clubs enfants 4 mois/- de 6 ans toute la saison et 6/- de 18 ans en vacances scolaires. **Enfants de 4 mois/3 ans admis selon disponibilité, places en clubs limitées.**
Centre sportif et wellness*, piscine* sur la station.

DOMAINE SKIABLE

Domaine des 3 Vallées

DÉPART SKIS AUX PIEDS

1 850 à 3 230 m
Station Label Famille Plus. 600 km de pistes de ski alpin. Cours de ski* dès 3 ans.

INFOS PRATIQUES

Parking extérieur gratuit et parking couvert** – Animaux non admis – Séjour du dimanche au dimanche – Navettes gratuites desservant les différents quartiers (arrêt devant le village club).

* En supplément.

** En supplément : 65 €/sem. En pré-réservation ou sur place (selon disponibilités).



VOTRE OFFRE TOUT COMPRIS

- Pension complète (vin aux repas inclus)
- Clubs de 4 mois à - de 18 ans
- Prêt de matériel
- Forfaits ski alpin
- Randonnées raquettes
- Accompagnement ski ados

OFFRE SPÉCIALE

Early Booking

- 60 € par personne en réservant jusqu'au 13/10/2023 !

Excepté pendant les vacances de Noël et d'hiver.

Pour tout séjour à compter du 31/03/2024, offre spéciale (cumulable avec l'Early Booking).

Profitez également de remises sur l'ensemble des destinations des partenaires.

Choisissez votre prochain lieu de vacances dans leurs catalogues ou sur leurs sites Internet et contactez-nous.

Plus d'infos et tarifs sur www.igesa.fr

RÉSERVATION :
04 95 55 20 20



Savoie

ALBIEZ-MONTROND

Village authentique au pied des Aiguilles d'Arves dans une ambiance savoyarde et à 500 m du front de neige.



VOTRE RÉSIDENCE

1 pièces 4 pers. + 1 bébé (25 m²) et 2 pièces 6 pers. + 1 bébé (32 m²). Draps fournis.
Ménage fin de séjour gratuit (sauf cuisine et vaisselle). Garderie à la station*.

DOMAINE SKIABLE

Albiez-Montrond

PIED DE PISTE

1550 à 2200 m
Station surplombant les Aiguilles d'Arves avec un panorama exceptionnel à 360°.
35 km de pistes.
Sentiers raquettes au départ de la résidence.
Domaine skiable des Sybelles (à 20 min en voiture).

INFOS PRATIQUES

Casiers à skis gratuits – Animaux admis.

* En supplément.



OFFRE SPÉCIALE

Randonnée raquettes gourmande (infos et réservations : www.albiezrandopatrimoine.com).

Isère

OZ-EN-OISANS – ALPE D'HUEZ

Village club**** situé au cœur d'une station piétonne authentique, avec départ et retour skis aux pieds.



VOTRE VILLAGE CLUB

Chambres 3 à 4 personnes avec TV.
Draps, linge de toilette et ménage inclus.
Clubs enfants 4 mois/- de 6 ans toute la saison et 6/- de 18 ans en vacances scolaires. **Enfants de 4 mois/3 ans admis selon disponibilité, places en clubs limitées.**

Bassin de détente intérieur chauffé avec bain bouillonnant sur place.

DOMAINE SKIABLE

Oz-en-Oisans, Auris, Vaujany, Villard-Reculas, Alpe d'Huez

DÉPART/RETOUR SKIS AUX PIEDS

1 135 à 3 300 m
250 km de pistes de ski alpin.
Cours de ski* dès 3 ans.

INFOS PRATIQUES

Parkings gratuits couvert sous le village club et découvert à proximité – Casiers à skis chauffants – Animaux non admis.

* En supplément.



VOTRE OFFRE TOUT COMPRIS

- Pension complète (vin aux repas inclus)
- Clubs de 4 mois à - de 18 ans
- Prêt de matériel
- Forfaits ski alpin
- Randonnées raquettes
- Accompagnement ski ados
- Forfait 1 journée « Grand Galaxie »

OFFRE SPÉCIALE

Early Booking

- 60 € par personne en réservant jusqu'au 13/10/2023 !
Excepté pendant les vacances de Noël et d'hiver.

Pour tout séjour à compter du 30/03/2024, offre spéciale (cumulable avec l'Early Booking).

Profitez également de remises sur l'ensemble des destinations des partenaires.

Choisissez votre prochain lieu de vacances dans leurs catalogues ou sur leurs sites Internet et contactez-nous.

Plus d'infos et tarifs sur

www.igesa.fr

RÉSERVATION :

04 95 55 20 20



Hautes-Alpes

ORCIÈRES MERLETTE 1850

Village club*** situé sur l'une des stations les plus ensoleillées des Hautes-Alpes, à 300 m du départ ski.



VOTRE VILLAGE CLUB

Chambres 3 à 5 personnes avec TV. Draps, linge de toilette et ménage inclus.

Clubs enfants 4 mois/- de 6 ans toute la saison et 6/- de 18 ans en vacances scolaires. **Enfants de 4 mois/3 ans admis selon disponibilité, places en clubs limitées.**

Espace bien-être de 200 m² avec jacuzzi (sur place). Accès illimité à la piscine tropicale et toboggan aquatique de la station.

Chalet sur les pistes avec coin grillades et boissons (selon enneigement et à partir de mi-janvier).

DOMAINE SKIABLE

Orcières Merlette 1850

1 850 à 2750 m

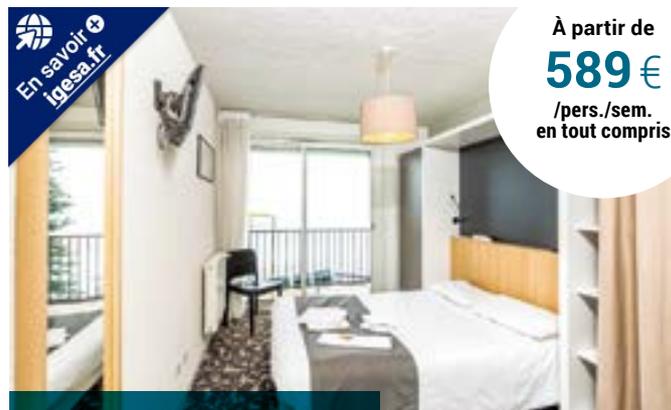
100 km de pistes de ski alpin et ski nordique.

Cours de ski* dès 3 ans.

INFOS PRATIQUES

Parkings gratuits couvert et découvert – Animaux non admis – Navettes non-stop départ ski/centre de la station.

* En supplément.



À partir de
589 €
/pers./sem.
en tout compris

VOTRE OFFRE TOUT COMPRIS

- Pension complète (vin aux repas inclus)
- Clubs de 4 mois à - de 18 ans
- Prêt de matériel
- Forfaits ski alpin
- Randonnées raquettes
- Accompagnement ski ados
- Une journée gratuite à la station de Serre-Eyraud

OFFRE SPÉCIALE

Early Booking

- 60 € par personne en réservant jusqu'au 13/10/2023 !

Excepté pendant les vacances de Noël et d'hiver.

Pour tout séjour à compter du 30/03/2024, offre spéciale (cumulable avec l'Early Booking).

Puy-de-Dôme

SUPER-BESSE

Résidence club située dans une station familiale, dynamique et à 500 m des pistes.



VOTRE RÉSIDENCE CLUB

2 pièces 5 pers. + bébé (35 m²) avec TV.

Draps inclus.

Halte-garderie* sur la station dès 3 mois.

Station « Famille plus » avec animations et structures pour les enfants.

Clubs enfants 3/10 ans et 11/17 ans en vacances scolaires.

Espace aquatique au centre ludo-sportif.

DOMAINE SKIABLE

Super-Besse et Mont-Dore

DÉPART/RETOUR SKIS AUX PIEDS

1 350 à 1 850 m

85 km avec liaison Mont-Dore, 55 km de pistes de ski alpin. Ski de fond, marche nordique, raquettes.

INFOS PRATIQUES

Parking extérieur gratuit – Animaux non admis – Navettes gratuites – Casiers à skis gratuits.



À partir de
479 €
/sem.
en location

* En supplément.

** Selon enneigement.

Profitez également de remises sur l'ensemble des destinations des partenaires.

Choisissez votre prochain lieu de vacances dans leurs catalogues ou sur leurs sites Internet et contactez-nous.

Plus d'infos et tarifs sur
www.igesa.fr

RÉSERVATION :
04 95 55 20 20



Hautes-Pyrénées SAINT-LARY-SOULAN

Résidence au cœur de la première station de ski des Pyrénées.



VOTRE RÉSIDENCE

Chambres avec TV et WiFi.
Draps et linge de toilette inclus.
Bar et restaurant.
Durant les vacances scolaires, clubs enfants 4/9 ans et animations en journée et en soirée.

DOMAINE SKIABLE

Saint-Lary

1 700 à 2 500 m
55 pistes de ski alpin. Accès direct à Saint-Lary 1700 par télécabine en 8 min. Espace famille, snowboard, boardercross, zone freestyle avec half-pipe. Local FJM aménagé au pied des pistes.

INFOS PRATIQUES

Parking – Animaux non admis – Casiers à skis – Navettes gratuites vers remontées mécaniques devant la résidence – Point WiFi.

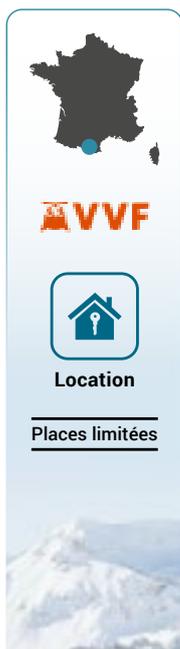


INFOS & RÉSERVATION

Fondation Jean Moulin : 05 62 39 43 88.

Pyrénées-Orientales LES ANGLÉS

Résidence située à proximité du cœur de la station et des pistes, sur l'un des plus grands domaines des Pyrénées-Orientales.



VOTRE RÉSIDENCE

2 pièces 4 pers. + 1 bébé (35 m²) et 3 pièces 6 pers. duplex + 1 bébé avec balcon (53 m² - 2 salles d'eau). Logements exposés plein sud avec vue sur le lac.

Draps et ménage de fin de séjour inclus. Location de linge de toilette en supplément.

Station dynamique avec espace balnéo et bien-être « Angleo ».

DOMAINE SKIABLE

Les Angles

1 600 à 2 400 m
55 km de pistes ensoleillées pour la plupart. Domaine de toutes les glisses. Location de matériel de ski à tarifs préférentiels (à réserver avec votre séjour).

INFOS PRATIQUES

Parking gratuit – Animaux admis* – Navettes gratuites régulières pour les pistes et la station – Commerces à 200 m.

* En supplément.



Profitez également de remises sur l'ensemble des destinations des partenaires.

Choisissez votre prochain lieu de vacances dans leurs catalogues ou sur leurs sites Internet et contactez-nous.

Plus d'infos et tarifs sur
www.igesa.fr

RÉSERVATION :
04 95 55 20 20



Balades en *Europe* avec le CLIMS

Le ministère des Armées a conclu des accords de partenariat avec plusieurs de ses homologues européens. Les établissements proposés n'appartiennent ni à Igesa, ni à la France.



ALLEMAGNE

Garmisch/Partenkirchen - Hôtel

708 – 2 963 m
Station de ski réputée
au pied de la montagne
Zugspitze en Bavière.



AUTRICHE

Felbertal - Hôtel

Situé dans le parc national des
Hohe Tauern et les Alpes de Kitzbühel.

Iselsberg - Hôtel

+ de 1 100 m
Situé dans le Tyrol autrichien, à 400 km
de Vienne et 250 km de Venise.

Reichenau Château Rothschild - Hôtel

708 – 2 963 m
Situé dans le massif de Rax
et Schneeberg, à 96 km de Vienne.

Mayrhofen/Zillertal - Hôtel

630 – 2 500 m
Très jolie ville à 90 km de Bruck,
dans le Tyrol autrichien.

AUTRES DESTINATIONS DISPONIBLES

Allemagne : Grünheide, Brauneberg
Belgique : Middelkerke, SPA
Bulgarie : Sofia
Espagne : Madrid, Barcelone, Valence, Malaga, Cadix
Hongrie : Budapest
Italie : Rome, Florence, Venise
Pologne : Zakopane, Sopot, Czocha Castle
Portugal : Lisbonne, Oeiras, Porto, Lagos, Coimbra
République tchèque : Prague, Karlovy Vary
Roumanie : Bucarest, Braşov, Sinaia, Predeal



INFOS : 04 95 55 20 20 - baladeneurope@igesa.fr

Merci de prendre connaissance des conditions d'admission et des conditions générales de vente CLIMS sur notre site Internet www.igesa.fr. Vous y trouverez également les informations complémentaires sur les destinations et le bulletin d'inscription (à compléter en ligne) nécessaire à votre demande de réservation.

- Le nombre de places est limité sur les établissements proposés.
- Des frais seront appliqués dès la première modification de réservation.



Flashez le code pour
plus d'infos et compléter
votre demande en ligne.

Suur te littor





al

36 Saint-Raphaël – Agay Les Roches Rouges

38 Biarritz

39 La Baule – Pornichet

40 Le Trez-Hir

SAINT-RAPHAËL – AGAY LES ROCHES ROUGES

Sur les hauteurs de Saint-Raphaël se niche votre hôtel Premium, au cœur d'un écrin de verdure et de quiétude préservé et dominant la mer. Détente, bien-être et sport pour les plus courageux seront au rendez-vous pour un séjour exceptionnel sur la Côte d'Azur.

“ —

Laissez-vous charmer par la douceur de la Côte d'Azur, ses lumières et ses couleurs typiques de la Provence en hiver. Rejoignez-nous vite pour un moment cocooning dans votre hôtel. À ben lèu*

* À bientôt

Laurent Bochaton, Directeur

HÔTEL
Premium



Engagement de service certifié AFNOR



Pension
complète

- du 23/12/2023
au 06/01/2024
- du 17/02/2024
au 30/03/2024

À partir de
229 €
/pers./sem.
en pension complète
(tarif A)



Infos & réservation

www.igesa.fr
04 95 55 20 20

* En supplément.

** En supplément, sur réservation
auprès de l'hôtel.

Votre hôtel Premium Les Roches Rouges, chargé d'Histoire et au caractère architectural fort, est un lieu propice pour se retrouver et se détendre. Il répondra à toutes vos attentes, avec ses services visant à vous offrir le plus grand confort et à vous faire découvrir les trésors de la région. Nous avons à cœur de nous intégrer dans un tourisme durable via des actions pour l'environnement, nos partenariats et la valorisation des traditions provençales. L'authenticité et la modernité seront au rendez-vous pour une expérience exclusive, redynamisant le corps et l'esprit. Venez transformer vos instants en souvenirs !

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE HÔTEL

Chambres doubles, triples ou quadruples avec TV, sèche-cheveux et coffre-fort individuel, réparties entre le bâtiment historique et une villa située dans les jardins. Suites familiales, avec coin nuit enfant séparé dans la villa.

Draps et linge de toilette de gamme supérieure, produits d'accueil Thalgo. Changement du linge de toilette en cours de séjour et location* de peignoir de bain et serviette de piscine.

Possibilité de chambres communicantes, de vue mer* et/ou de balcon et vue jardin*.

Pour votre confort : laverie*, espace bébé, ascenseur, salle de jeux, solarium, pergola, médiathèque.

À TABLE & AU BAR !

Pour bien débuter la journée, dès 7h, petit déjeuner continental avec produits sucrés et salés, **dont une sélection de produits locaux.**

Possibilité d'opter pour la **formule petit déjeuner**

« **lève tard** » servi au bar (après le service du petit déjeuner).

Le restaurant avec vue panoramique sur la baie d'Agay vous propose des plats bien-être et savoureux avec un service à table soigné pour le plat chaud, et la découverte de **produits locaux**. Chaque soir, profitez de nos **plats à partager** pour un moment de convivialité.

Votre bar avec terrasse vue mer vous propose de découvrir sa **large gamme de boissons régionales**. Et octroyez-vous une pause gourmande avec ses **ardoises et autres encas aux saveurs provençales**.



INFOS PRATIQUES

Parking privé – Véhicule recommandé – Navette** le samedi – Bagagerie – Local et station de lavage vélo/chariot de golf – Accueil de groupes & séminaires – Animaux non admis – Point WiFi.

Hôtel Igesa « Les Roches Rouges » – Chemin du Petit-Paradis – 83530 SAINT-RAPHAËL - 04 94 82 12 00 - agay@igesa.fr

Expériences Incontournables

Ne ratez pas le célèbre Carnaval de Nice, la Fête du Citron à Menton ou encore la Route des Mimosas.

(Offres spéciales proposées - inscrivez-vous à notre newsletter sur igesa.fr pour les recevoir)



CÔTÉ FÊTES

Pour les fêtes de fin d'année, on met les petits plats dans les grands. Cocktail apéritif avec ses amuse-bouches, menu de fête servi à table et, pour finir en beauté, soirée animée. À Noël, ambiance brésilienne avec musique et danseuses et, pour le réveillon, retour dans les 80's. Alors n'hésitez pas à emporter vos accessoires d'époque !

CÔTÉ ANIMATION

Soirées animées et ateliers par nos partenaires, piano bar, tour de France des saveurs, jeux entre vacanciers... rythmeront votre séjour.

CÔTÉ LOISIRS

Piscine extérieure chauffée, espace massage* (selon période), espace fitness outdoor, parcours de santé, tennis, ping-pong, boulodrome, cours de yoga, pilate, piano en accès libre et location de vélos électriques sur place.

Aux alentours: golf, randonnées, équitation, VTT.

Explorez les horizons

Partez à la découverte des roches rouges du massif de l'Estérel, baladez-vous sur le port de Saint-Raphaël, arpentez les petites ruelles de Saint-Tropez et terminez par une jolie balade à Cannes ou encore à Grasse pour découvrir ses nombreuses parfumeries. Région golfique par excellence, profitez de la proximité du golf Bluegreen de l'Estérel (18 trous), du golf de l'Académie (9 trous) ou encore du golf de Valescure pour vous initier ou perfectionner votre swing. Et pour les plus férus, découvrez nos séjours clés en main.

(Plusieurs formules proposées - inscrivez-vous à notre newsletter sur igesa.fr pour les recevoir).

Tarifs préférentiels Igesa. Plus d'infos auprès de la réception de l'hôtel.

Espace infos touristiques avec animateur conseil dans votre hôtel.

Vente de billets sur place.

Je découvre

Pension complète - Arrivées / départs le samedi

Prix en € par personne et par semaine	Du 02/03/2024 au 30/03/2024							Du 23/12/2023 au 06/01/2024 et du 17/02/2024 au 02/03/2024						
	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G
Adulte	229,15	321,71	365,78	409,85	440,67	484,73	506,79	244,53	343,30	390,33	437,35	470,24	517,27	540,81
Enf. de 12 à - 18 ans	183,32	257,37	292,62	327,88	352,54	387,78	405,43	195,62	274,64	312,26	349,88	376,19	413,82	432,65
Enf. de 6 à - 12 ans	160,41	225,20	256,05	286,90	308,47	339,31	354,75	171,17	240,31	273,23	306,15	329,17	362,09	378,57
Enf. de 2 à - 6 ans	114,58	160,86	182,89	204,93	220,34	242,37	253,40	122,27	171,65	195,17	218,68	235,12	258,64	270,41



Tarifs susceptibles d'être modifiés

Supplément chambre individuelle : 12,50 €/jour/pers - Offert sur tout le séjour dès la 2ème semaine consécutive (excepté du 23/12/2023 au 06/01/2024 et du 17/02/2024 au 09/03/2024). En fonction des disponibilités : supplément balcon vue jardin : 30€/semaine/chambre ou 5€/nuits/chambre. Supplément vue mer : 42€/semaine/chambre ou 7€/nuits/chambre. Supplément vue mer avec balcon : 72€/semaine/chambre ou 12€/nuits/chambre. Taxe de séjour à régler sur place.

EXCLU WEB = -10 % pour tout séjour entre le 09/03/2024 et 23/03/2024 réservé sur www.igesa.fr

ENFANT de - de 6 ans GRATUIT hors vacances scolaires.

Retrouvez tous les bons plans en page 71.

BIARRITZ

Direction le Pays Basque, à la découverte de cette ville mythique du Sud-Ouest, Biarritz. Votre hôtel vous séduira par son emplacement au cœur de la vieille ville, à quelques pas de la plage du Port-Vieux. Soufflez, respirez l'air océanique et profitez de votre séjour basque!

“

Rejoignez-nous sur la Côte Basque et partez à la découverte d'une région riche de ses traditions, sa gastronomie et son artisanat. La destination idéale pour les passionnés de surf !

Philippe Scivo, Directeur

HÔTEL



Engagement de service certifié AFNOR



Demi-pension
du 09/03/2024
au 30/03/2024

À partir de
62€
/nuitée



Nuitée ou B&B
du 09/03/2024
au 30/03/2024



Infos & réservation
www.igesa.fr
04 95 55 20 20

* En supplément.

** En supplément - Réservation auprès de l'hôtel.

Demi-pension - Arrivées / départs le samedi

Prix en € par personne et par semaine	Du 09/03/2024 au 30/03/2024						
Tranches tarifaires	A	B	C	D	E	F	G
Adulte	193,54	271,75	308,97	346,19	372,23	409,46	428,07
Enf. de 12 à - 18 ans	154,83	217,40	247,18	276,95	297,78	327,57	342,46
Enf. de 6 à - 12 ans	135,48	190,23	216,28	242,33	260,56	286,62	299,65
Enf. de 2 à - 6 ans	96,77	135,88	154,49	173,10	186,12	204,73	214,04

Supplément chambre individuelle : 12,50 €/jour/pers. Taxe de séjour à régler sur place.

ENFANT de - de 6 ans GRATUIT
hors vacances scolaires.

Retrouvez tous les bons plans en page 71.

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE HÔTEL

Chambres modernisées avec TV pour 2 à 3 personnes.

Draps et linge de toilette inclus.

Pour votre confort : local de repassage, ascenseur.

À TABLE & AU BAR !

En B&B, profitez d'un petit déjeuner sous forme de brunch (œufs brouillés, bacon, fromage basque, salade de fruits...) disponible de 7h30 à 10h30. Pour la formule en demi-pension, brunch au petit déjeuner et plats savoureux et équilibrés pour le dîner. Les saveurs du Pays Basque seront à l'honneur !

CÔTÉ LOISIRS

Aux alentours : randonnées, golf, initiation à la pelote basque, surf, quad, randonnées en 4x4, VTT, accrobranche, piscine d'eau de mer, centre de thalassothérapie Thalmar.



Explorez les horizons

Destination Euskadi, imprégnez-vous des traditions en visitant les villes les plus célèbres : Espelette et son piment, Saint-Jean-de-Luz et son petit port, Saint-Jean-Pied-de-Port et ses remparts Vauban et, pour terminer, Bayonne et son jambon.

Optez pour le vintage en partant pour une excursion* découverte de la région en combi Volkswagen !

*Au départ de l'hôtel. Tarifs préférentiels Igesa. Infos et réservation auprès de la réception de l'hôtel.

Espace infos touristiques en accès libre dans votre hôtel.

Je découvre



Tarifs susceptibles
d'être modifiés

B&B (chambre et brunch)

Prix en € par chambre et par nuit	Du 09/03/2024 au 30/03/2024
Chambre simple	74,00
Chambre double	85,50

Taxe de séjour à régler sur place.

Nuitée (hors petit déjeuner)

Prix en € par chambre et par nuit	Du 09/03/2024 au 30/03/2024
Chambre 1 ou 2 pers.	62,30

Taxe de séjour à régler sur place.

Hôtel Igesa Beau Séjour – 8 rue Gaston-Larré – 64200 BIARRITZ – 05 59 24 90 21 – biarritz@igesa.fr

Igesa

38

Hiver 2023-2024

LA BAULE – PORNICHE

Située face à l'océan, votre résidence vous accueille pour un moment privilégié entre déconnexion et évasion. Au cœur de la célèbre baie de La Baule, venez respirer le grand air de l'Atlantique!



“

Un séjour à Pornichet est la garantie d'un réel dépaysement grâce à cet océan qui ne cesse, chaque jour, de se réinventer sous vos yeux. Rejoignez-nous sur la Côte d'Amour!

Patrick Agrech, Directeur

RÉSIDENCE



Engagement de service certifié AFNOR



Location

- du 23/12/2023
au 06/01/2024
- du 03/02/2024
au 30/03/2024

À partir de
180€
/semaine
en location
(tarif A)



Infos & réservation
www.igesa.fr
04 95 55 20 20

* En supplément.

** Sauf dans le studio 2 pers. la « Maison du Pêcheur » (-10 kg), avec supplément.

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE RÉSIDENCE

Appartements vue mer avec TV pour 4 à 7 personnes.

Un studio indépendant, la « Maison du Pêcheur », avec TV, étage et jardinet pour 2 personnes.

Draps et linge de toilette inclus.

Pour votre confort: laverie*.

CÔTÉ LOISIRS

Espace fitness indoor, billard, flipper, baby-foot, salon/bibliothèque.

Aux alentours: équitation, vélo, roller, randonnées sur sentiers douaniers, tennis, golf, mini-golf, casino, thalassothérapie.



Explorez les horizons

Bienvenue sur une côte aussi magnifique que sauvage ! Arpentez la plage de La Baule-Pornichet, plus grande plage d'Europe et visitez les petites cités de caractère aux alentours : Piriac, La Turballe ou Batz-sur-Mer, ainsi que le Parc naturel de Brière. Les sportifs trouveront leur bonheur avec les multiples balades pédestres ou à vélo, et les enfants, avec l'Océarium du Croisic ou le complexe « Renversante » de Saint-Nazaire.

Espace infos touristiques en accès libre dans votre résidence.

Je découvre

INFOS PRATIQUES

Parkings extérieur et souterrain privés – Véhicule recommandé – Local vélo – Animaux non admis** – Point WiFi.



**Tarifs susceptibles
d'être modifiés**

Location - Arrivées / départs le samedi

Prix en € par logement et par semaine	Du 23/12/2023 au 06/01/2024 et du 03/02/2024 au 30/03/2024						
	A	B	C	D	E	F	G
Tranches tarifaires							
Studio 2 pers + 1 animal de petite taille	180,19	252,96	287,58	322,24	346,49	381,16	398,49
2 pièces 3 et 4 pers.	196,13	275,34	313,09	350,80	377,20	414,91	433,77
2 pièces 5 pers.	206,32	289,64	329,30	368,98	396,76	436,44	456,28
2 pièces 6/7 pers.	223,00	313,06	355,97	398,84	428,86	471,74	493,18

En fonction des disponibilités : supplément appartement avec balcon (hors RdC) : 30 €/semaine/appartement ou 5 €/nuît/appartement. Supplément appartement avec accès direct : 42 €/semaine/appartement ou 7 €/nuît/appartement. Supplément appartement avec accès direct et balcon : 72 €/semaine/appartement ou 12 €/nuît/appartement. Taxe de séjour à régler sur place.



Retrouvez tous les bons plans en page 71.

Résidence Igesa – 28 ter, avenue de Mazy – 44380 PORNICHE – 02 51 75 05 10 – pornichet@igesa.fr

Igesa

39

Hiver 2023-2024

LE TREZ-HIR

Explorez la Bretagne et ses charmes au départ de votre résidence idéalement située face à l'océan et surplombant une grande plage de sable fin.



“

Profitez de la Bretagne au gré de vos envies. Les activités sont nombreuses et le patrimoine exceptionnel.

Jérémy Gaye, Directeur

RÉSIDENCE



Engagement de service certifié AFNOR



Location
du 23/12/2023
au 06/01/2024

À partir de
187 €
/semaine
en location
(tarif A)



Infos & réservation
www.igesa.fr
04 95 55 20 20

* En supplément.

Location - Arrivées / départs le samedi

Prix en € par logement et par semaine	Du 23/12/2023 au 06/01/2024						
Tranches tarifaires	A	B	C	D	E	F	G
3 pièces 6 pers.	187,20	262,81	298,83	334,82	360,02	396,02	414,01
3 pièces 8 pers.	209,41	293,99	334,26	374,52	402,71	442,98	463,13

Taxe de séjour à régler sur place.



Retrouvez tous les bons plans en page 71.

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE RÉSIDENCE

Bungalows modernisés 3 pièces 6 et 8 personnes, sur deux niveaux, avec TV et terrasse.

Draps et linge de toilette inclus.

Pour votre confort : laverie*, espace bébé, équipements sportifs.

CÔTÉ LOISIRS

Espace fitness indoor, tennis, ping-pong, boulo-drome, baby-foot.

Aux alentours : randonnées (départ du GR34), kitesurf, via ferrata, centre aquatique la Treziroise, espace bien-être et famille.



Explorez les horizons

Bienvenue dans le Finistère, région remplie d'Histoire et de paysages surprenants. Visitez le musée Mémoires 39-45, l'abbaye de Daoulas, le château de Kerjean à Saint-Vougay ou encore le phare de la pointe Saint-Mathieu. Les enfants aussi auront de quoi s'émerveiller en découvrant l'Océanopolis de Brest et la chocolaterie Chatillon à Pleyben.

Espace infos touristiques en accès libre dans votre résidence.

Je découvre

INFOS PRATIQUES

Parking extérieur privé – Véhicule recommandé – Accueil de groupes & séminaires – Point WiFi.



Tarifs susceptibles
d'être modifiés

Résidence Igesa – 16 boulevard de la Mer – 29217 PLOUGONVELIN – 02 98 48 30 43 – letrezhir@igesa.fr

Igesa

40

Hiver 2023-2024



La transition *écologique* en actions

1 MESURE ET MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS, ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
Fournisseur d'énergie 100 % renouvelable, économiseurs d'eau sur les robinets, systématisation de l'usage d'ampoules LED et travail à la généralisation d'installation de pompes à chaleur et à l'amélioration de nos isolations.

2 PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ
Mangeoires pour oiseaux, refuges à biodiversité (hôtels à insectes), ruches, potagers collaboratifs, jardinières à plantes aromatiques bio, valorisation de la faune et de la flore endémiques, récupérateurs d'eaux de pluie, système d'irrigation au goutte-à-goutte.

3 ACHATS RESPONSABLES ET RECYCLAGE
Développement d'une économie circulaire et vertueuse, réduction et revalorisation de nos déchets, tri sélectif, diminution des plastiques, composteurs, circuits courts, producteurs locaux, produits verts. Une démarche « zéro déchet plastique à usage unique » a été mise en œuvre.

Le développement durable est au cœur des valeurs d'Igesa et notre ambition est forte en la matière.

4 ÉCOTOURISME ET MOBILITÉ DOUCE
Afin de lutter contre le réchauffement climatique, Igesa incite à réduire les mobilités et à opter pour le slow tourisme. Le siège Igesa et les établissements de Saint-Raphaël - Agay et Kuto - Île des Pins ont été équipés pour les vacanciers/salariés de vélos électriques. Suite au succès de la démarche, de nouveaux sites seront prochainement pourvus, et certains de nos établissements sont désormais équipés de bornes de recharge électrique pour vos véhicules.

5 DE L'ÉCOCONCEPTION
Chic, récup' et créative, la réalisation de mobiliers extérieurs, jardinières et boîtes à dons en palettes de bois se généralise dans les établissements Igesa !

6 DE LA SENSIBILISATION
En interne ou à l'adresse de nos clients, nous avons créé une signalétique et une documentation ludique incitant à adopter des gestes plus respectueux de l'environnement.



MENTIONS SPÉCIALES POUR NOS ÉTABLISSEMENTS DE VACANCES

L'établissement de Kuto - Île des Pins, grâce à son engagement environnemental, a obtenu le label écomobilité délivré par l'ADEME de Nouvelle-Calédonie et le village club de Mont-Louis a signé une charte d'éco-exemplarité avec la communauté de communes Pyrénées catalanes, et a obtenu le premier niveau de certification.

A tropical beach scene at sunset. The sky is a warm orange and yellow, with the sun low on the horizon. Several sailboats are visible in the distance on the water. In the foreground, a large, dark coconut sits on the sandy beach, with a wooden stick protruding from its top. A white curved line is drawn across the bottom of the image.

Sous le cocotier

es

es

- 
- 44 Kuto – Île des Pins
 - 45 Sainte-Anne – Martinique
 - 46 Aux portes du volcan – La Réunion
 - 47 La Saline-les-bains – La Réunion
 - 48 Infos et tarifs – La Réunion

KUTO – ÎLE DES PINS

À l'autre bout du monde, votre village club vous accueille au bord de la mythique baie de Kuto, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Entre eau turquoise, sable blanc et cocotiers verdoyants, rendez-vous au paradis.

“

Séjournes dans un lieu unique, les pieds dans l'eau dans un environnement naturel préservé. Venez découvrir la cuisine locale et plonger dans les profondeurs du lagon.

Lilian Morer, Directeur

VILLAGE CLUB



Pension complète
Ouvert toute l'année.
Possibilité de demi-pension

À partir de

39 515

C.F.P.

/pers./sem.
en pension complète
(tarif A)



LABEL ÉCOMOBILITÉ

Votre village club a vu son engagement environnemental souligné grâce à l'obtention du label écomobilité par l'ADEME de la Nouvelle-Calédonie cette année. Il fait donc désormais partie des 6 structures labellisées.



Infos & réservation

00 687 46 19 19 ou
reservation.kuto@igesa.fr

* En supplément.

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE VILLAGE CLUB

Chambres pour 2 à 5 personnes, possibilité de chambres communicantes.

Studios modernisés pour 2 à 6 personnes avec TV et terrasse.

Bungalows climatisés et modernisés de style polynésien pour 2 à 4 personnes avec TV et terrasse.

Draps et linge de toilette inclus.

Pour votre confort : laverie*.

À TABLE ET AU BAR !

Le restaurant de style faré vous propose des spécialités locales et savoureuses.

Votre bar avec terrasse extérieure est à votre disposition pour vos apéritifs et pauses rafraîchissantes.

CÔTÉ LOISIRS

Espace fitness outdoor, tennis, volley, badminton, boudrome, ping-pong, location de vélo électrique*.

Aux alentours : randonnées, plongée, excursions en pirogue traditionnelle...



Explorez les horizons

Découvrez des paysages à couper le souffle, voguez sur les Atolls, faites une escale à Nouméa ou sur les îles Loyauté en bateau avec le *Betico 2*. Visitez la grotte de la Reine Hortense, baladez-vous jusqu'au trou bleu de Tchatchaoume. Préparez-vous à être émerveillés avec un safari nautique* et partez à la rencontre des tortues, raies manta et autres dauphins dans la baie de Saint-Joseph.

* Tarifs préférentiels Igésa dans votre résidence.

Je découvre

INFOS PRATIQUES

Parking extérieur – Véhicule indispensable (location de voitures et scooters à proximité) – Bagagerie – Commerces à proximité – Accueil de groupes – Animaux non admis – Point WiFi.

Décalage horaire : + 9 h en été / + 10 h en hiver.

NB : 1 franc CFP = 0,00838 € / 1€ = env. 119,332 francs CFP.

Pension complète - Arrivées / départs le vendredi

Prix en Francs Pacifique par personne et par semaine	Pendant les vacances scolaires de Nouvelle-Calédonie				
	A	B	C	D	E
Bungalow et studios	39515	55475	63075	70670	75990
Chambre	28875	40535	46090	51640	55530



Tarifs susceptibles d'être modifiés

8 jours / 7 nuits en pension complète pour un adulte (à partir de 18 ans) - Transport aérien non compris. Possibilité de séjour en demi-pension. Tarifs en fonction du RABIPP. NB : calcul RABIPP identique pour les demandeurs d'Outre-mer et de métropole (cf. conditions générales de vente). Selon les périodes, réductions de 10 % et 20 % (contacter directement l'établissement). Réductions enfants en pension complète et demi-pension : gratuit pour les - de 2 ans, 50 % de 2 à - de 6 ans, 30 % de 6 à - de 12 ans, 20 % de 12 à - de 18 ans, hors vacances scolaires (vacances scolaires locales) gratuit pour les - de 6 ans. Ressortissants en tranche A et B, à partir de 3 nuits (en pension complète ou demi-pension) : prise en charge transport forfaitaire de 23 €. Non-ressortissants : tarif E + 10 % pour les non-ressortissants accompagnant des ressortissants, tarif E + 15 % pour les non-ressortissants non-accompagnants des ressortissants.



Retrouvez tous les bons plans en page 71.

Village Club Igésa de Kuto – Baie de Kuto BP 89 – 98832 ÎLE DES PINS – 00 687 46 19 19 – reservation.kuto@igesa.fr

Igésa

44

Hiver 2023-2024

SAINTE-ANNE

Bienvenue sur l'île aux fleurs, face à la mer des Caraïbes, dans un décor de carte postale. Détente, sport et découverte seront au rendez-vous durant votre séjour caraïbéen.

“ —

Sainte-Anne est un lieu à part en Martinique – c'est là que les Antillais viennent passer leur week-end –, des reflets bleus, des eaux calmes, un bourg vivant et un micro climat ensoleillé.

Robin Maufra, Directeur

RÉSIDENCE



Location
du 10/11/2023
au 29/03/2024

À partir de
219€
/semaine
en location
(tarif A)

Offrez-vous un combiné Martinique & Guadeloupe grâce à notre partenariat avec la résidence hôtelière Fleurs des Îles, située à Deshaies, au bord d'une des plus belles plages de Guadeloupe.



INFOS ET RÉSERVATION

Résidence hôtelière Fleurs des Îles
Grande anse – 97126 DESHAIES GUADELOUPE
05 90 28 54 44 – fleursdesiles@wanadoo.fr
www.fleursdesiles.com

ATTENTION :
offre accessible
uniquement aux
ressortissants
du ministère des
Armées.

À partir de
597€*
/semaine
en location pour
2 personnes



Infos & réservation

www.igesa.fr

04 95 55 20 20 Métropole

05 96 76 73 29 Antilles ou Guyane

* En supplément.

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE RÉSIDENCE

Studios pour 2 personnes, chalets 3 pièces 5 personnes (2 chambres dont une avec lits superposés) et bungalows 4 pièces 8 personnes (3 chambres).

Tous les logements sont climatisés, équipés d'une TV, d'un mini-coffre, d'une cuisine, d'une terrasse et d'un barbecue.

Draps et linge de toilette inclus.

Pour votre confort : laverie*.

À TABLE !

Découvrez notre partenariat avec le Snack « Le Tropical Beach ». Les pieds dans l'eau, profitez d'une restauration sur place ou à emporter. Possibilité d'organiser des événements : grillade party, cocktails dînatoires...

CÔTÉ LOISIRS

Volley, boulodrome, ping-pong.

Aux alentours : randonnées, plongée, canoë-kayak, club nautique, Maya Beach Club à proximité, pour des activités pour toute la famille.



Explorez les horizons

Tentez l'immersion au cœur des plantations de canne à sucre et distilleries créoles ou profitez d'une sortie en catamaran à la journée pour découvrir l'île et ses fonds marins. Entre visite et exploration, Fort-de-France, le Piton Crève-Cœur et la forêt de l'Anse Caritan vous attendent.

Je découvre

INFOS PRATIQUES

Parking extérieur – Véhicule indispensable (partenariat pour la location de voitures) – Bagagerie – Commerces à 2 km – Animaux non admis – Accueil de groupes – Point WiFi.
Décalage horaire : - 6 h en été / - 5 h en hiver.



Tarifs susceptibles
d'être modifiés

Location - Arrivées / départs le vendredi

Prix en € par logement et par semaine	Hors vacances scolaires de la Martinique							Pendant les vacances scolaires de la Martinique						
	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G
Tranches tarifaires														
Studio 2 pers.	219,10	307,65	349,79	391,93	421,40	463,54	484,61	259,56	364,35	414,26	464,17	499,10	549,01	574,00
Chalets 5 pers.	281,40	395,01	449,12	503,23	541,10	595,21	622,30	329,42	462,49	525,84	589,19	633,50	696,85	728,56
Bungalows 8 pers.	425,88	597,87	679,77	761,67	819,00	900,90	941,85	473,55	664,79	755,86	846,93	910,70	1001,77	1047,34

Possibilité de forfait ménage en supplément. NB : calcul identique du RABIPP pour les demandeurs d'Outre-mer et de métropole (cf: conditions générales de vente). Tarifs en fonction du RABIPP. Non-ressortissants : tarif F ou G. Taxe de séjour à régler sur place.



Retrouvez tous les bons plans en page 71.

Résidence Igesa – Anse Caritan – 97227 SAINTE-ANNE – 05 96 76 73 29 – steanne@igesa.fr

Igesa

45

Hiver 2023-2024

AUX PORTES DU VOLCAN

Bienvenue dans de magnifiques paysages volcaniques. Destination idéale pour les sportifs et passionnés de nature. Ancré entre le Piton des Neiges et le Piton de la Fournaise, ce lieu est une véritable terre de contrastes.

“ —

Découvrez cette région, entre plaines, montagnes et volcans, au cœur du Parc national de la Réunion. L'endroit est idéal pour rayonner dans le cœur de l'île et partir à la découverte du volcan et de l'authenticité des hauts de l'île.

Gabrielle Defosse, Directrice

RÉSIDENCE



Location
- du 13/11/2023
au 22/01/2024
- du 29/01/2024
au 01/04/2024

À partir de
30 €
/nuitée
en location
(tarif A)



Infos & réservation

www.igesa.fr
04 95 55 20 20 Métropole
02 62 93 54 05 Réunion et Mayotte

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE RÉSIDENCE

Logis pour 4 à 8 personnes avec cuisine, TV et terrasse avec barbecue individuel.

Draps et linge de toilette inclus.

Pour votre confort : machine à laver et sèche-linge sur site.



CÔTÉ LOISIRS

Boulodrome, ping-pong, aire de jeu.

Aux alentours : randonnées, centre équestre, quad, VTT...

Acroplaine, le parc aventure pour tous les accros de sensations fortes.

Explorez les horizons

Faites le plein de sensations et visitez la Cité du Volcan et son célèbre tunnel de lave. Excursion sur les hauteurs du piton de la Fournaise, balades dans le parc des Palmiers ou découverte de la cascade Biberon, haute de 200 m. Nature et sport seront les maîtres-mots de votre séjour.

Je découvre

INFOS PRATIQUES

Parking extérieur – Véhicule indispensable – Animaux non admis – Accueil de groupes.

Décalage horaire : + 2 h en été / + 3 h en hiver.

Découvrez les deux visages

Optez pour un combiné sur les deux destinations et partez à la découverte de l'authenticité et des paysages volcaniques lunaires des Portes du Volcan. Entre cirques, volcans, cascades, profitez pleinement de cette région où les traditions et la gastronomie typique sont enracinées, et où vous pourrez mêler bien-être et aventure...

LA SALINE-LES-BAINS

Dans un petit coin de bonheur, situé sur la côte Ouest de l'île, profitez de sublimes couchers de soleil, de plages paradisiaques et de fabuleux fonds marins. Tranquillité, farniente et découvertes rythmeront votre séjour.

“

Bienvenue à Zot dans ce coin de paradis, sur l'une des plus belles plages de l'île. Sable blanc et eaux translucides feront le bonheur des familles. Séjournez les pieds dans l'eau avec une vue imprenable sur l'océan Indien.

Gabrielle Defosse, Directrice

RÉSIDENCE



Location

- du 13/11/2023
au 22/01/2024
- du 29/01/2024
au 01/04/2024

À partir de

42 €

/nuitée
en location
(tarif A)



Infos & réservation

www.igesa.fr

04 95 55 20 20 Métropole

02 62 93 54 05 Réunion et Mayotte

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE RÉSIDENCE

Bungalows et appartements climatisés pour 4 à 8 personnes avec séjour, cuisine et terrasse avec barbecue individuel.

Draps et linge de toilette inclus.

Pour votre confort : machine à laver sur site.



CÔTÉ LOISIRS

Boulodrome.

Aux alentours : randonnées, paddle, pêche au gros, plongée, ULM, parapente, kitesurf...

Explorez les horizons

Découvrez de nombreux sites touristiques comme Kélonia, le jardin botanique Mascarin et son célèbre bambou, la Tour des Roches ou encore l'Observatoire astronomique des Makes. Prenez le temps d'admirer un lever de soleil sur le Maïdo, souvenirs exceptionnels garantis !

Je découvre

INFOS PRATIQUES

Parking extérieur – Véhicule recommandé – Animaux non admis.

Décalage horaire : + 2 h en été / + 3 h en hiver.

de cette île exceptionnelle !

... Rejoignez la côte pour un séjour balnéaire sur une plage paradisiaque. Nage avec les dauphins et les tortues, excursions en mer et marchés artisanaux au programme. Pour rallier les deux sites, empruntez la surprenante route des Laves (env. 3 h) où vous pourrez apercevoir jardins botaniques, plantations d'agrumes et producteurs locaux.

Deux voyages en un !

Résidence Igesa – 14 rue des Nautes – 97434 LA SALINE-LES-BAINS

Igesa

47

Hiver 2023-2024

INFOS & RÉSERVATION



Pour les personnes domiciliées à La Réunion et à Mayotte, envoi du dossier à :

Igesa LA RÉUNION – Caserne Lambert – BP 50800 – 97476 SAINT-DENIS Cedex
reservation.la.reunion@igesa.fr – 02 62 93 54 05

Pour La Réunion et Mayotte, la priorité est donnée aux actifs avec des enfants durant les vacances scolaires des îles.

Les séjours des métropolitains se réservent au 04 95 55 20 20.

Aux portes du volcan - Location - Arrivées / départs le lundi

Prix en € par logement et par jour	Hors vacances scolaires de la Réunion							Pendant les vacances scolaires de la Réunion						
	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G
Tranches tarifaires														
Bung 4 pers. + 1 bébé	30,00	42,12	47,89	53,66	57,70	63,47	66,36	34,37	48,25	54,86	61,47	66,10	72,71	76,02
Bung 8 pers. + 1 bébé	39,57	55,55	63,16	70,77	76,10	83,71	87,52	44,15	61,98	70,47	78,96	84,90	93,39	97,64



Tarifs susceptibles d'être modifiés

Possibilité de courts séjours, arrivées du lundi au vendredi (hors jours fériés).

Tarifs en fonction du RABIPP.

NB : calcul RABIPP identique pour les demandeurs d'Outre-mer et de métropole (cf. conditions générales de vente).

Non-ressortissants et conventionnés SRIAS : tarif F et G.

Taxe de séjour à régler sur place.

La Saline-les-Bains - Location - Arrivées / départs le lundi

Prix en € par logement et par jour	Hors vacances scolaires de la Réunion							Pendant les vacances scolaires de la Réunion						
	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G
Tranches tarifaires														
Bungalow 6 pers. + 1 bébé	43,32	60,81	69,14	77,47	83,30	91,63	95,80	49,87	70,01	79,60	89,19	95,90	105,49	110,29
Bungalow 7 pers. + 1 bébé	48,72	68,40	77,77	87,14	93,70	103,07	107,76	55,85	78,40	89,14	99,88	107,40	118,14	123,51
Bungalow 8 pers. + 1 bébé	57,25	80,37	91,38	102,39	110,10	121,11	126,62	66,14	92,86	105,58	118,30	127,20	139,92	146,28
Logement F2 4 pers. + 1 bébé	41,65	58,47	66,48	74,49	80,10	88,11	92,12	47,84	67,16	76,36	85,56	92,00	101,20	105,80
Logement F3 6 pers. + 1 bébé	45,92	64,46	73,29	82,12	88,30	97,13	101,55	52,78	74,10	84,25	94,40	101,50	111,65	116,73
Logement F4 8 pers. + 1 bébé	62,19	87,31	99,27	111,23	119,60	131,56	137,54	68,69	96,43	109,64	122,85	132,10	145,31	151,92



Tarifs susceptibles d'être modifiés

Possibilité de courts séjours, arrivées du lundi au vendredi (hors jours fériés).

Supplément vue mer (Eucalyptus (Bung. 6 pers. + bébé), Flamboyant 1 ((Bung. 6 pers. + bébé) et Flamboyant 2 (Bung. 8 pers. + bébé)) 38,20 €/semaine, 6,40 €/jour.

Tarifs en fonction du RABIPP.

NB : calcul RABIPP identique pour les demandeurs d'Outre-mer et de métropole (cf. conditions générales de vente).

Non-ressortissants et conventionnés SRIAS : tarif F et G.

Taxe de séjour à régler sur place.



Retrouvez tous les bons plans en page 71.



Le pass des milliers de bons plans

Découvrez-le



Igesa



Escappada urbaine



des
es

- 52 Paris – Hôtel Voltaire
- 53 Paris – Hôtel Diderot
- 54 Paris – Hôtel Descartes
- 55 Nice – Villa Furtado
- 56 Toulon – Escale Mirabeau



HÔTEL VOLTAIRE

À quelques minutes de la Porte d'Italie, offrez-vous un véritable séjour parisien dans cet hôtel chaleureux et confortable.



“ —

Tradition et charme s'unissent à une hospitalité attentive à vos exigences. Notre objectif, vous faire vous sentir comme chez vous.

Antonio Almeida, Directeur

HÔTEL



Engagement de service certifié AFNOR



Nuitée
Ouvert toute
l'année.

Tarifs consultables
sur www.igesa.fr



Infos & réservation

01 49 60 23 23
www.igesa.fr
E-Hôtel

* En supplément.

** En supplément - animaux de - de 10 kg.

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE HÔTEL

Chambres doubles, twin et triples avec TV et coffre.

Possibilité de chambres communicantes.

Trois salles avec vidéoprojecteur d'une capacité de 30 à 100 personnes.

Pour votre confort : prêt de sèche-cheveux, table et fer à repasser, ascenseurs.

À TABLE & AU BAR !

Le bar et le restaurant sont à votre disposition le soir du lundi au vendredi.

Le petit déjeuner* est servi 7j/7, de 6h30 à 9h30 en semaine et de 7h30 à 10h30 le week-end et les jours fériés.

CÔTÉ SPORT

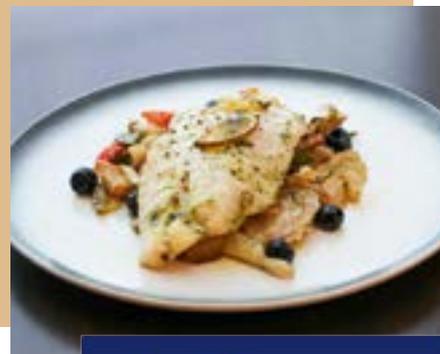
Possibilité d'accès à l'espace fitness de l'hôtel Diderot située à 3 min.

CÔTÉ TRANSPORTS

Aéroport d'Orly à 10 km

Métro 7 - Porte d'Italie à 5 min à pied

Tramway 3a - Porte d'Italie à 5 min à pied



Je découvre

INFOS PRATIQUES

Réception 24h/24 et 7j/7 – Parking couvert* (sur réservation) – Animaux bienvenus**
– Accueil de groupes & séminaires – Bagagerie – Service billetterie à l'accueil – Tarifs spéciaux mission – Point WiFi.

Hôtel Igesa Voltaire – 6 rue Voltaire – 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE – 01 49 60 23 23 – voltaire@igesa.fr

En partenariat
avec



HÔTEL DIDEROT

Paris

Visitez Paris en toute liberté. Au sud de la capitale, proche des transports et de toutes commodités, délasssez-vous dans votre hôtel pour un voyage citadin idéal.



“

Nous nous engageons à vous proposer des services de qualité et à être à l'écoute de vos besoins pour que vous passiez un moment unique dans notre hôtel.

Antonio Almeida, Directeur

HÔTEL



Engagement de service certifié AFNOR



Nuitée
Ouvert toute
l'année.

Tarifs consultables
sur www.igesa.fr



Infos & réservation

01 47 26 26 26
www.igesa.fr
E-Hôtel

* En supplément.

** En supplément - animaux de - de 10 kg.

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE HÔTEL

Chambres doubles, twin et triples avec TV et sèche-cheveux.

Possibilité de chambres communicantes.

Salle avec vidéoprojecteur d'une capacité de 30 à 35 personnes.

Pour votre confort : local de repassage, ascenseurs.

À TABLE !

Le petit déjeuner* est servi 7j/7, de 6h30 à 9h30 en semaine et de 7h30 à 10h30 le week-end et les jours fériés.

Possibilité d'accès au restaurant de l'hôtel Voltaire située à 3 min.

CÔTÉ SPORT

Espace fitness indoor : tapis de course, ergomètre, vélo elliptique, banc à abdominaux, vélo.

CÔTÉ TRANSPORTS

Aéroport d'Orly à 10 km

Métro 7 - Porte d'Italie à 5 min à pied

Tramway 3a - Porte d'Italie à 5 min à pied



Je découvre

INFOS PRATIQUES

Réception 24h/24 et 7j/7 – Parking couvert* (sur réservation) – Animaux bienvenus**
– Accueil de groupes & séminaires – Bagagerie – Service billetterie à l'accueil – Tarifs spéciaux mission – Point WiFi.

Hôtel Igesa Diderot – 1 rue Elisée-Reclus – 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE – 01 47 26 26 26 – diderot@igesa.fr

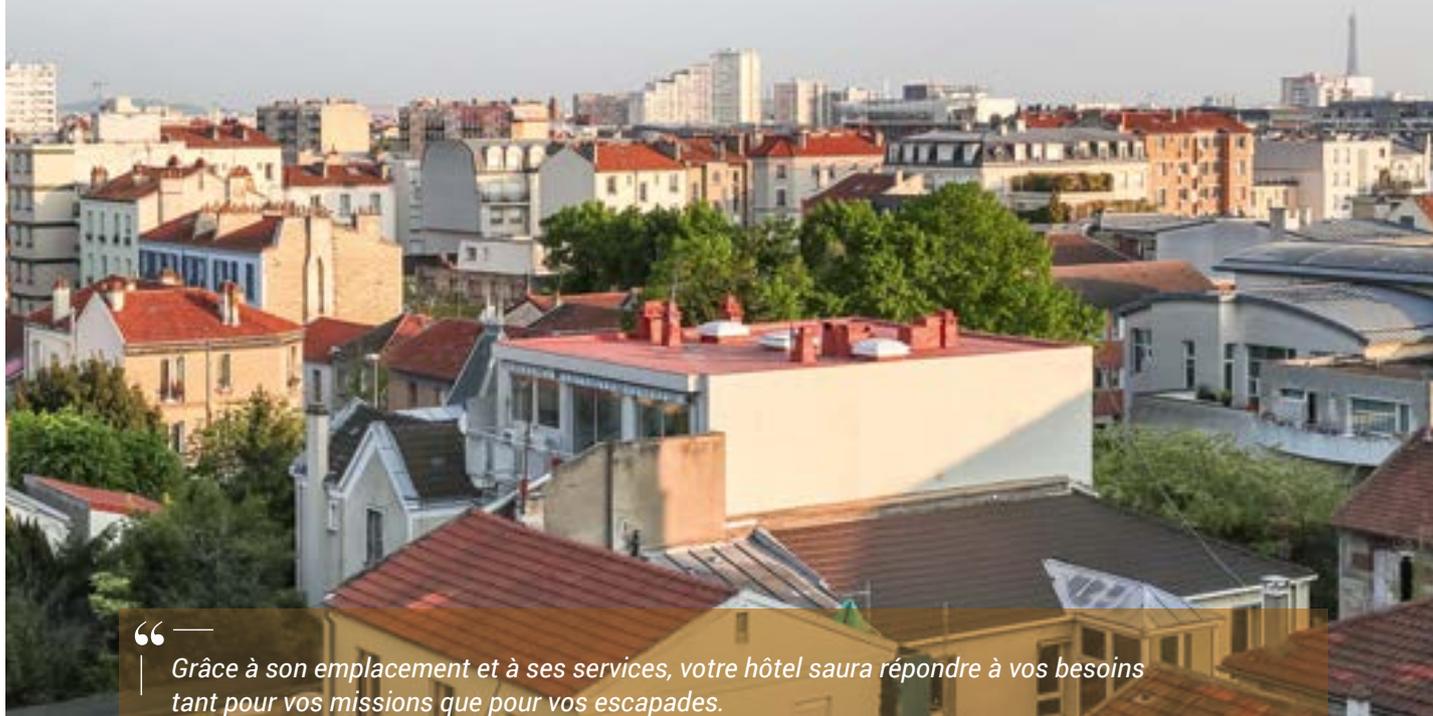
Igesa

53

Hiver 2023-2024

HÔTEL DESCARTES

Votre hôtel est situé au pied du métro pour vous emmener visiter la capitale et pour profiter de votre séjour !



“

Grâce à son emplacement et à ses services, votre hôtel saura répondre à vos besoins tant pour vos missions que pour vos escapades.

Manuel Mauricio Da Luz, Directeur

HÔTEL



Engagement de service certifié AFNOR



Nuitée
Ouvert toute
l'année.

Tarifs consultables
sur www.igesa.fr



Infos & réservation

01 40 92 62 62
www.igesa.fr
E-Hôtel

* En supplément.

** En supplément - animaux de - de 10 kg.

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE HÔTEL

Chambres doubles ou twin, standards ou supérieures et une suite pour 2 à 5 personnes, avec TV, coffre et kitchenette (mise à disposition* sur demande). Possibilité de chambres communicantes et de lit d'appoint (- de 12 ans).

Pour votre confort : prêt de sèche-cheveux, buanderie*, ascenseur.

À TABLE !

Le petit déjeuner* est servi 7j/7, de 6h30 à 9h30 en semaine et de 7h30 à 10h30 le week-end et les jours fériés.

CÔTÉ TRANSPORTS

Aéroport d'Orly à 10 km

Métro 4 - Barbara à 60 m

Tramway 3a - Porte d'Orléans à 15 min à pied

Bus n°128 (direction Robinson RER) - arrêt

Boileau - Porte d'Orléans à 15 min à pied



Je découvre

INFOS PRATIQUES

Réception 24h/24 et 7j/7 – Parking couvert* (sur réservation) – Animaux bienvenus** – Accueil de groupes – Bagagerie – Service billetterie à l'accueil – Tarifs spéciaux mission – Point WiFi.

Hôtel Igesa Descartes – 160-162 avenue Henri-Ginoux – 92120 MONTROUGE – 01 40 92 62 62 – descartes@igesa.fr

VILLA FURTADO

Chef-d'œuvre architectural du XVIII^e siècle, la villa Furtado est l'endroit parfait pour explorer les plus beaux lieux de la French Riviera. Séjournez au cœur de la ville de Nice et à deux pas de la plage.

“

Profitez de la douceur azurée en déambulant sur la Promenade des Anglais jusqu'au Vieux Nice, puis détendez-vous sur la terrasse de la Villa entouré d'un paysage poétique.

Yubica Sasic, Directrice

HÔTEL



Engagement de service certifié AFNOR



Nuitée

Ouvert toute l'année, sauf fermeture annuelle du 04 au 26/12/2023.

Tarifs consultables sur www.igesa.fr



Infos & réservation

04 93 37 51 00
www.igesa.fr

* En supplément.

CÔTÉ HÉBERGEMENT

VOTRE VILLA

Chambres pour 2 personnes, dont une junior suite, avec TV et vue sur la ville ou sur le parc arboré.

Pour votre confort : prêt de sèche-cheveux, mini-coffre, ascenseur.

À TABLE & AU BAR !

Service petit déjeuner* en salle, en terrasse de 7h30 à 9h30 ou servi en chambre de 8h à 8h30.

Possibilité de restauration grâce à notre sélection de Bocos : de savoureux plats et desserts élaborés par des chefs étoilés à déguster à votre guise.

Des espaces bar sont à disposition pour vos encas et boissons.

CÔTÉ TRANSPORTS

Tram ligne 2 (direct aéroport)



Je découvre

IMPORTANT : legs réservé aux officiers actifs ou retraités, officiers de réserve, élèves officiers ou personnels de catégorie A du ministère des Armées. La réglementation ne nous permet pas d'accueillir les enfants âgés de moins de 6 ans.

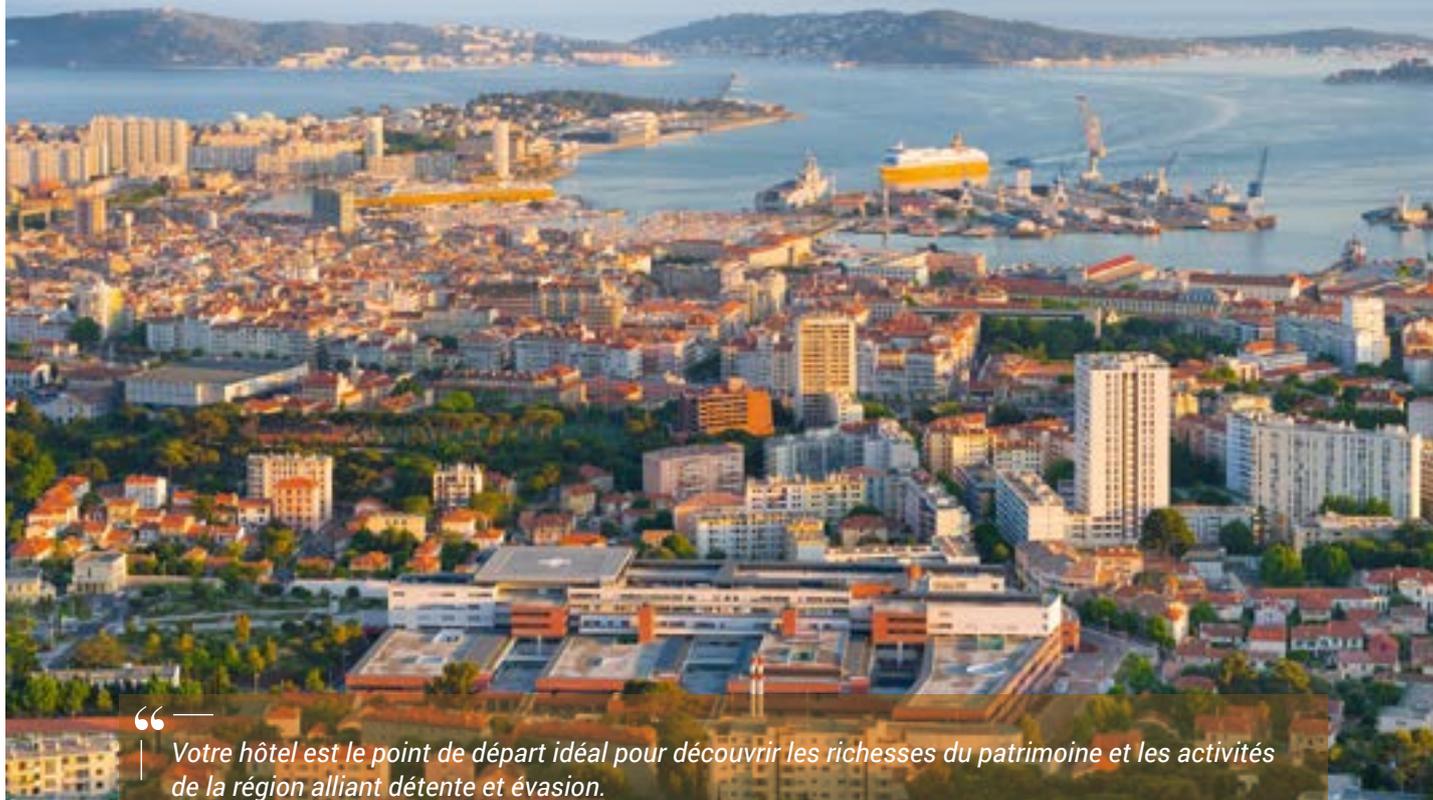
INFOS PRATIQUES

Bagagerie – Animaux non admis – Point WiFi.

Villa des Officiers Furtado-Heine – 121 rue de France – 06000 NICE – 04 93 37 51 00 – furtado@igesa.fr

ESCALE MIRABEAU

Découvrez Toulon et ses alentours en séjournant dans votre hôtel à quelques pas du centre-ville et de la gare.



“

Votre hôtel est le point de départ idéal pour découvrir les richesses du patrimoine et les activités de la région alliant détente et évasion.

Jérôme Herbert-Bombre, Directeur

HÔTEL



Engagement de service certifié AFNOR



Nuitée
Ouvert toute l'année.

Tarifs consultables
sur www.igesa.fr



Infos & réservation

04 22 43 69 74
www.igesa.fr
E-Hôtel

* En supplément.

** En supplément - animaux de - de 10 kg.

CÔTÉ Hébergement

VOTRE HÔTEL

Chambres doubles, twin ou triples avec TV.
Chambres VIP climatisées avec TV, plateau de courtoisie (cafetière Nespresso et dosettes de café, bouilloire, sachets de thé) et mini-bar, kit de salle de bains, sèche-cheveux, table et fer à repasser.

Pour votre confort : prêt de table et fer à repasser, laverie*, ascenseurs.

À TABLE !

Le petit déjeuner* est servi 7j/7, de 6h30 à 9h30 en semaine, et de 7h30 à 10h le week-end et les jours fériés.

CÔTÉ TRANSPORTS

Gare de Toulon à 3 min à pied
Port de Toulon à 15 min en bus
Aéroport de Toulon-Hyères à 20 km



Je découvre

INFOS PRATIQUES

Réception 24h/24 et 7j/7 – Parking couvert* (sur réservation) – Animaux bienvenus** – Accueil de groupes – Bagagerie – Tarifs spéciaux mission – Point WiFi.

En région

DESTINATION Lyon *Cohésion*



Cercle Général Frère



Forte de son savoir-faire et de son expertise touristique de plus de cinquante ans, l'Igesa a repensé ce lieu pour offrir différentes ambiances et favoriser l'échange et la cohésion au sein du GSBdD Lyon-Valence-La Valbonne.



Pour plus de renseignements contactez



CONSULTEZ L'OFFRE IGESA
Groupes / séminaires / cohésion

Ou composez le 04 95 55 30 75

Igesa
SOUTIEN, LOISIRS
ET SERVICES
AUX FAMILLES
DES ARMÉES

Fabrice Peral
Directeur

Cercle Général Frère
22 avenue Leclerc
69007 Lyon
Tél. 06 70 12 34 26
✉ fperal@igesa.fr • igesa.fr



Des séjours groupes à votre image

À partir de **10 personnes**, profitez de notre offre groupes pour vos séjours en famille, entre amis, avec les membres de votre club ou association, ou encore pour vos séjours de cohésion.

NOS FORMULES À LA CARTE

ENVIE DE VOUS LAISSER PORTER ?

Optez pour nos séjours **en pension complète ou demi-pension⁽¹⁾**

ENVIE DE LIBERTÉ ET DE VIVRE À VOTRE RYTHME...

Choisissez nos séjours **en location⁽²⁾**

ZÉRO CONTRAINTE.

Réservez uniquement vos **nuits et petits-déjeuners** et partez à l'aventure⁽³⁾

Autant de formules qui sauront vous séduire !

LES ACTIVITÉS

Envie de consolider les liens avec votre famille, vos amis, vos collègues ou les membres de votre association ?

Igesa vous propose **d'agrémenter vos séjours avec des activités ludiques, culturelles et/ou sportives.**

Un large panel d'activités s'offre à vous, en extérieur comme en intérieur, pour que vous viviez des vacances uniques.

* Option non remboursable. Document complet avec le détail des garanties sur demande au 04 95 55 30 75 ou par mail : seminaires@igesa.fr

⁽¹⁾ Nuits, repas, petits déjeuners, service hôtelier (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni).

⁽²⁾ Location de logements pourvus de kitchenette (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni).

⁽³⁾ Nuitée(s) et petit(s) déjeuner(s) (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni).

VOS AVANTAGES

- Une équipe professionnelle et à votre écoute
- Des tarifs dégressifs selon la durée de votre séjour, la prestation choisie, le nombre de participants et l'occupation des logements
- Les frais de dossier offerts
- La possibilité de régler votre séjour en plusieurs fois sans frais
- Un apéritif de bienvenue offert pour tout séjour d'une semaine
- Votre fidélité récompensée : vin et café offerts si deux séjours dans la même année, à durée et effectifs constants
- 1 gratuité pour 20 participants payants (cumulable avec la gratuité du chauffeur)
- Une garantie annulation à 5 €/personne*



Des séminaires sur mesure

Séminaires, réunions ou team building, quel que soit votre événement professionnel, nous vous proposerons une prestation répondant parfaitement à vos besoins.

LES FORFAITS SÉMINAIRES TOUT COMPRIS À TARIF PRÉFÉRENTIEL

Forfaits proposés dans tous nos établissements** accueillant des séminaires :

LE FORFAIT RÉSIDENTIEL COMPRENANT :

- L'hébergement
- Le service hôtelier (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni)
- La restauration (petit déjeuner, déjeuner et/ou dîner, vin et café compris)
- Salle de réunion et espaces communs : réception, bar, structures de loisirs...

LE FORFAIT JOURNÉE D'ÉTUDE COMPRENANT :

- Une pause le matin (café, thé, chocolat, jus de fruits, eau minérale), le déjeuner et une pause l'après-midi (café, thé, chocolat, jus de fruits et eau minérale, accompagnés d'un assortiment de mini-viennoiseries ou de gâteaux secs)
- Salles de réunion et espaces communs : réception, bar, structures de loisirs

En option, avec supplément :

- Repas de gala, apéritif, activités de team building...
- Option ménage en cours de séjour (ménage avec ou sans changement de linge)

* Pour les ressortissants des Armées uniquement.

** À l'exception des hôtels Voltaire et Diderot.



VOS AVANTAGES

- Une écoute **attentive et des conseils**
- Une prestation **clé en main**
- Un **devis personnalisé**
- Un **tarif unique** respectant le montant de prise en charge de vos frais de mission*
- La **gratuité des salles**** pour les **séminaires des Armées**
- Les **frais de dossier offerts**
- Une **facturation à la carte** en fonction de vos impératifs
- Des **activités de cohésion originales et fédératrices**



AGENTS DU SERVICE PUBLIC

DÉCOUVREZ NOS ASSURANCES ADAPTÉES À VOS BESOINS.

REJOIGNEZ NOS PLUS DE 3,5 MILLIONS DE SOCIÉTAIRES



GMF

ASSURÉMENT HUMAIN

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'**UNEOPOLE**
la communauté
sécurité défense

Guide pratique



Flashez le code
pour calculer votre tarif



Le guide de vos vacances

Toutes vos destinations en un clin d'œil

		Pension complète	Nuitée	Tout compris	Location	Groupes	Séminaires	Casiers ou local à skis	Distances des pistes	Altitude max. du domaine	Drape & linge de toilette inclus	Ascenseur	Logement P.M.P.	Point WiFi	Restaurant ⁽¹⁾	Bar ⁽¹⁾	Laverie ⁽¹⁾	Espace bébé	Animaux admis ⁽²⁾	Espace fitness	Espace bien-être ⁽¹⁾	Animations	Clubs enfants	Véhicule	Parking	Pages
NEIGE	Mont-Louis/Font-Romeu	•	•			•	•	•	Env. 10 km	2 400 m	•	•	•	•	•	•	•		•				i	•	16	
	Puy-Saint-Vincent 1600	•	•		•	•	•	•	Pied de piste	2 750 m	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	r	•	18	
	Pralognan-la-Vanoise	•	•			•		•	Pied de piste	2 350 m	•	•	•	•	•	•	•				•	•	r	•	20	
	Les Arcs 1800 			•				•	Pied de piste	3 200 m	•	•	•	•	•	•	•				•	•			• ⁽¹⁾	22
	Les 2 Alpes 			•				•	Pied de piste	3 600 m	•	•	•	•	•	•	•				•	•			•	23
	Méaud en Vercors				•	•	•	•	Env. 2 km	2 050 m	•		•	•	• ⁽³⁾	• ⁽³⁾			•					i	•	24
	Mont-Dauphin				•	•	•		Env. 17 km	2 750 m	•		•	•		• ⁽³⁾			•	•				i	•	26

		Pension complète	Demi-pension	Nuitée	Location	Groupes	Séminaires	Distances de la mer	Local vélo	Drape & linge de toilette inclus	Ascenseur	Logement P.M.P.	Point WiFi	Restaurant ⁽¹⁾	Bar ⁽¹⁾	Laverie ⁽¹⁾	Animaux admis ⁽²⁾	Piscine extérieure chauffée	Espace fitness	Espace bien-être ⁽¹⁾	Animations	Véhicule	Parking	Pages	
LITTORAL	Saint-Raphaël - Agay Les Roches Rouges	•		•		•	•	10 min à pied	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	r	•	36	
	Biarritz		•	•		•		100 m		•	•	•	•	•	•								r	•	38
	La Baule - Pornichet				•			Accès direct	•	•	•	•			•	• ⁽²⁾		•				r	•	39	
	Le Trez-Hir				•	•	•	2 min à pied		•		•				•		•					r	•	40
LES ÎLES	Kuto - Île des Pins	•	•			•		Accès direct		•	•	•	•	•	•			•					i	•	44
	Sainte-Anne					•	•	Accès direct		•	•	•			•								i	•	45
	Aux portes du volcan				•	•				•	•				•								i	•	46
	La Saline-les-Bains				•			Accès direct		•	•				•								r	•	47

		Nuitée	Tarifs mission	Groupes	Séminaires	Transport en commun	Drape & linge de toilette inclus	Ascenseur	Logement P.M.P.	Point WiFi	Espace fitness	Animaux admis ⁽²⁾	Restaurant ⁽¹⁾	Salle prêt d'équipement	Bar ⁽¹⁾	Distributeur automatique	Bagagerie	Laverie ⁽¹⁾	Prêt de sèche-cheveux	Prêt de table et fa à repasser	Parking	Pages
LA VILLE	Paris - Voltaire	•	•	•	•	•	•	•	•	• ⁽⁴⁾	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	52
	Paris - Diderot	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	• ⁽⁵⁾	•	•	•	•		•			•	53
	Paris - Descartes	•	•	•		•	•	•	•	•	•		•	•	•	•		•			•	54
	Nice - Villa Furtado	•				•	•	•	•	•		• ⁽⁶⁾	•	•	•	•		•				55
	Toulon - Escale Mirabeau	•	•	•		•	•	•	•	•	•		•	•	•	•		•	•			56

⁽¹⁾ En supplément. ⁽²⁾ En supplément - hors vacances scolaires - uniquement pour les animaux de moins de 10 kg. La Baule - Pornichet : animaux (- de 10 kg) admis toute la saison uniquement dans la « Maison du Pêcheur » (studio 2 pers). ⁽³⁾ En supplément - Plus d'infos auprès de l'établissement pour les périodes d'ouverture. ⁽⁴⁾ Possibilité d'accès à l'espace fitness de la résidence Diderot à 3 min à pied. ⁽⁵⁾ Possibilité d'accès au restaurant de Voltaire à 3 min à pied. ⁽⁶⁾ Possibilité de restauration, offre Bocos. Cf page descriptive pour plus d'infos.

r = recommandé / i = indispensable

Village Club

Le lieu idéal pour vos séjours en famille ou entre amis avec sa formule pension complète. Ambiance garantie avec nos équipes d'animation et clubs enfants pour les plus petits.

Hôtel

Le confort, une priorité. Séjour en pension complète, demi-pension, B&B ou à la nuitée selon les destinations. Parfait pour visiter nos belles régions et se détendre.

Hôtel Premium

L'authenticité, le confort et la modernité pour un séjour cocooning. Séjour en pension complète, ou à la nuitée. Le choix idéal pour se retrouver et profiter.

Résidence

Optez pour la liberté et l'autonomie ! Profitez de logements confortables avec kitchenette, et vivez vos vacances à votre rythme.

Choisissez la formule qui vous ressemble

Formules	Restauration	Logement
Pension complète Demi-pension	Hébergement + restauration sous forme de buffets. Petit déjeuner, déjeuner et dîner en pension complète. Petit déjeuner et dîner en demi-pension.	Chambres, draps et linge de toilette inclus. Lits faits à l'arrivée et ménage de fin de séjour compris. Si séjour de + de 7 nuits, changement de draps et linge de toilette en cours de séjour ⁽¹⁾ .
Nuitée	Hébergement sans restauration. Possibilité de petit déjeuner et/ou repas en option pour les destinations avec restaurant.	Chambres, draps et linge de toilette inclus. Lits faits à l'arrivée et ménage de fin de séjour compris. Recouche et changement de linge de toilette quotidien. Changement des draps tous les trois jours.
Location	Hébergement sans restauration ⁽²⁾ .	Studio ou appartement avec kitchenette, draps et linge de toilette inclus, lits non faits à l'arrivée. Forfait ménage de fin de séjour possible avec supplément. Une caution vous sera demandée à votre arrivée. Liste des équipements disponibles sur https://www.igesa.fr/vos-vacances/telechargements

Pour toutes les formules, votre logement sera disponible à partir de 16h (14h pour les hôtels de Paris et de Toulon) le jour de votre arrivée et jusqu'à 10h (12h pour les hôtels de Paris et de Toulon) le jour de votre départ. Un espace bagagerie est disponible selon les destinations.

En pension complète et demi-pension, votre séjour débute au dîner du jour de votre arrivée et se termine au petit déjeuner le jour de votre départ. NB : nos établissements ne délivrent plus de pique-nique en remplacement des repas.

⁽¹⁾ En hôtel Premium, service hôtelier : recouche et changement de linge de toilette hebdomadaire. Changement des draps au bout d'une semaine en pension complète.

⁽²⁾ Sur les destinations neige, possibilité de location d'appareil à raclette ou fondue. Possibilité de restauration à Méaudre en Vercors (informations auprès de la réception de la résidence).

Bienvenue aux kids

- Mise à disposition de lit bébé sur demande, pour les enfants de - de 2 ans.
- Chaises hautes disponibles dans nos restaurants en pension complète ou demi-pension, et sur demande auprès de la réception pour nos résidences.
- Pour les séjours en pension complète ou demi-pension, prévoir un mixeur (type babycook) pour les enfants de - de 2 ans.
- Espaces biberonnerie (micro-ondes, frigo, baignoire) dans nos villages clubs et hôtels. Possibilité de prêt de baignoires, sur demande auprès de la réception pour nos résidences.

Les clubs de Dany

Ouverts 6 jours/7. L'accès aux clubs enfants se fait en demi-journée (matinée et/ou après-midi). Réservation à votre arrivée auprès de nos équipes. À Puy-Saint-Vincent, possibilité d'accès aux clubs enfants aux vacanciers en location ⁽¹⁾.

Les clubs de Dany		Décembre	Janvier	Février	Mars
Mont-Louis (P.16)		24	05	11	08
Puy-Saint-Vincent 1600 (P.18)		25	06	10	09
Pralognan-la-Vanoise (P.20)		25	06	10	09

Les P'tits Bouts : 18 mois à 2 ans ⁽¹⁾.

Les P'tits Loups : 3 ans à 5 ans ⁽²⁾.

Les Filous : 6 ans à 11 ans.

Les Zazous : 12 ans à 15 ans.

⁽¹⁾ Uniquement proposé à Puy-Saint-Vincent 1600. En supplément, forfaits demi-journée (4,30 €/enfant/demi-journée - tarif susceptible d'être modifié - modalités d'inscription auprès de l'établissement), places limitées et carnet de santé obligatoire pour le club des P'tits Bouts.

⁽²⁾ Seuls les enfants scolarisés peuvent être accueillis au club des P'tits Loups (certificat de scolarité à présenter). Places limitées.

Moi, ressortissant du ministère des Armées

Igesa est à votre écoute pour vous offrir des vacances à votre image.

Un tarif adapté à vos revenus

Igesa calcule vos tarifs en fonction de vos revenus et prend en compte votre situation familiale.

Nos tranches tarifaires vont de A à E pour les ressortissants du ministère des Armées. Le tarif A bénéficie d'un abattement de 47 % par rapport au tarif E, et le tarif E, d'un abattement de 10 % par rapport au tarif F.

Les tranches F et G sont attribuées aux non ressortissants et à certains conventionnés.

Je calcule mon tarif⁽¹⁾

- Munissez-vous de votre avis d'imposition sur le revenu N-2⁽²⁾ et identifiez votre « revenu fiscal de référence ».
- Divisez celui-ci par le nombre de personnes fiscalement à charge.

Avantage Igesa : chaque personne composant le foyer fiscal compte pour une part, enfant et bébé inclus. Une bonification d'une 1/2 part pour les personnes seules sans enfant et de 1 part pour les personnes avec enfant(s) à charge est accordée. Une 1/2 part supplémentaire est accordée à un adulte ou un enfant handicapé titulaire d'une carte d'invalidité d'au moins 80 %.

- Le résultat de cette division vous permet d'identifier votre tranche tarifaire en vous référant au tableau tranches de RABIPP (cf. conditions générales de vente).



Flashez le code pour accéder
au simulateur de calcul de
tranche tarifaire en ligne !

Les offres et avantages famille

Vos enfants bénéficient d'une réduction sur le tarif adulte pouvant aller jusqu'à 50 % et ce jusqu'à 18 ans non révolus.

Les séjours des enfants de moins de 2 ans sont gratuits ainsi que les séjours des enfants de moins de 6 ans, hors vacances scolaires.

Les familles nombreuses (à partir du 3^e enfant) bénéficient de 10 % de réduction sur leur séjour en pension complète ou demi-pension.

Confiez vos enfants à Papi et Mamie, grâce à l'offre « Juniors-Seniors » tous bénéficient du tarif ayant droit (valable en pension complète et demi-pension).

Annulation et report de séjours

Nos conditions générales de vente vous permettent d'annuler ou de reporter votre séjour sans frais jusqu'à 30 jours avant votre date de départ (hors frais de dossier et souscription éventuelle d'assurance).

Annulation pour contraintes professionnelles

Si vous devez annuler vos vacances pour raison de service, nous vous remboursons intégralement (hors assurance).

L'annulation est possible jusqu'à J-1 sur présentation d'un ordre de mission ou de contrainte de service émanant de votre hiérarchie.



OPEX/OPINT

Que vous soyez engagé en opération extérieures ou mobilisé sur le territoire national, IGESA VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE VIE, aussi bien personnelle que professionnelle, et soutient vos proches au quotidien.

- Places réservées pour les personnels en opération avec délai de réservation plus long (places limitées et disponibles jusqu'à 3 semaines après ouverture des réservations).
- Annulation sans frais jusqu'à J-1 sur présentation d'un ordre de mission ou de contrainte de service émanant de votre hiérarchie.
- Gestion des demandes de séjour offert⁽³⁾ : une semaine de vacances en établissement Igesa (sous certaines conditions) pour les blessés en opération (la demande de séjour gratuit doit émaner du chef de corps).
- Solution de garde pour vos enfants de 6 à 21 ans dans ses deux Maisons d'Enfants Favorisant l'Accueil à Responsabilité Éducative (MeFaré), leur permettant également de bénéficier d'un accompagnement éducatif, médical et social personnalisé (l'admission est possible toute l'année).



Plus de renseignements
sur l'ensemble des soutiens
proposés sur [igesa.fr](https://www.igesa.fr)
ou en flashant ce code.



Les modes de réservation

**Réservez vos vacances par téléphone
ou sur www.igesa.fr**

Les avantages de la réservation en ligne

- Frais de dossier réduits (15 € au lieu de 29 €).
- Exclusivités web (promotions spéciales).

Si vous avez déjà effectué une réservation auprès de nos services, votre compte Igesa est déjà créé. Il ne vous reste plus qu'à renseigner votre adresse mail pour accéder à votre espace client et réserver en ligne. Vous y retrouverez les factures correspondantes à vos réservations (elles ne sont désormais plus transmises par courrier).

Igesa simplifie vos démarches

Il n'est plus nécessaire d'envoyer vos pièces justificatives pour prouver votre appartenance au ministère des Armées. Il en est de même pour la détermination de votre tarif, l'avis d'imposition n'est plus exigé.

Igesa se réserve toutefois le droit d'effectuer des contrôles aléatoires durant lesquels des pièces justificatives peuvent être demandées. Leur non-présentation entraînera l'application du tarif maximal.

En cas d'erreur lors de vos déclarations, vous devrez vous acquitter des sommes demandées.

Pour les conventionnés : les tarifs sont fixés par convention, la photocopie de la carte d'adhérent doit être fournie.



Pour plus d'infos :
igesa.fr ou
en flashant ce code

Nos équipes sont à votre écoute

Infos et réservations : 04 95 55 20 20
du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
Pour le suivi de vos dossiers :
jereservevacances@igesa.fr

Agence de Réservation Igesa

Direction des Vacances
Caserne Saint-Joseph
BP 335 – 20297 Bastia Cedex
e-mail : jereservevacances@igesa.fr

Igesa Vacances Loisirs Brest

BCRM DE BREST – CC90 – 29240 Brest Cedex 9
Tél. : 06 65 53 09 01
e-mail : igesavacancesbrest@igesa.fr

Igesa Vacances Loisirs Paris

Accès public :

Ministère des Armées – Espace Atlas/Igesa
RDJ – Bât. 28-30 (à côté des portes 68 et 69) –
Accès direct extérieur par le 30 bd Victor
(pièce d'identité obligatoire)

Adresse postale :

Ministère des Armées – Espace Atlas/Igesa
60 boulevard du Général-Martial-Valin
CC n° 67 – CS21623 – 75509 Paris Cedex 15

⁽¹⁾ Pour vous aider, retrouvez les modalités de calcul dans nos conditions générales de vente.

⁽²⁾ N étant l'année au cours de laquelle vous formulez votre demande de séjour pour vos vacances 2023-2024. Sera pris en compte pour le calcul du RABIPP l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022.

⁽³⁾ Mode de réservation séjour offert OPEX/OPINT : transmettez un bulletin d'inscription Igesa dûment renseigné, accompagné de votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 ainsi que la demande de séjour gratuit (complété par votre chef de corps), à l'agence de réservation par courrier ou par mail : jereservevacances@igesa.fr.

Assurance annulation



IGESA A NÉGOCIÉ POUR VOUS, auprès de son courtier Lafont Assurances, **UNE ASSURANCE VOYAGE*** (annulation, perte de bagages, interruption de séjour et arrivée tardive) à des conditions privilégiées, portée par Inter Partner Assistance – 166 Avenue Louise – 1050 Bruxelles. Elle est strictement **RÉSERVÉE AUX RESSORTISSANTS ET AYANTS DROIT** Igesa et concerne uniquement les séjours en établissements Igesa en France métropolitaine et en Outre-mer. En sont exclus les séjours avec nos partenaires en France et à l'étranger (CLIMS).

NOUVEAUTÉ

Désormais vous pouvez souscrire l'assurance annulation au plus tard 15 jours avant votre départ (à condition de la rajouter au moment de votre réservation et que le séjour soit intégralement réglé).

L'assurance, qui est à régler auprès d'Igesa, est effective dès que votre séjour est soldé.

En cas de sinistre, il vous appartient de le déclarer auprès du cabinet Lafont Assurances dans un délai de 5 jours ouvrables après événement générateur de garantie à contact@lafont-assurances.com

N'oubliez pas d'informer Igesa de vos demandes d'annulation et de modification. La facture Igesa confirmant les frais d'annulation ou de modification retenus vous sera réclamée par l'assureur. (cf. Conditions générales de vente p. 68).

Retrouvez le détail des garanties proposées (conditions d'adhésion, montant, franchise...) en vous connectant sur www.igesa.fr (rubrique « Vacances adultes/Assurance annulation »).

Contact Lafont Assurances : +33 (0)4 68 35 22 26 ou contact@lafont-assurances.com

** Hors activités se rajoutant à la pension complète, demi-pension ou location (exemple : forfait de remontées mécaniques). ** Tarifs susceptibles d'être modifiés.*

Le Pack Essentiel Igesa

9 € **

par appartement
en formule location

7,50 € **

par personne en formule
pension complète
et demi-pension

Garantit :

- le remboursement de vos frais d'annulation si votre départ s'avérait impossible en cas d'accident corporel, de maladie grave empêchant le départ (garantie covid incluse), de décès d'un de vos proches... (12 causes garanties, consultables sur www.cabinet-lafont-igesa.com, à la rubrique « Les conditions générales ») ;
- l'indemnisation des prestations non consommées en cas d'interruption du séjour ou d'arrivée tardive à la suite d'un accident corporel ou d'une maladie grave nécessitant un départ du lieu de séjour. L'ensemble de la famille présente lors de ce séjour pourra bénéficier de cette garantie.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conformément à l'article L 3422-1 du Code de la Défense, les activités d'Igesa s'exercent au profit des personnels civils et militaires en activité, des retraités du ministère des Armées, de leur famille, et elles peuvent également s'exercer au profit de personnes dépendant d'organismes habilités par convention. Les conditions de vente suivantes ont été élaborées conformément à la loi n° 92.645 du 13 juillet 1992 et son décret d'application n° 94.490 du 15 juin 1994 qui déterminent les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours et en application des circulaires et notes ministérielles :

- circulaire n° 001-85/DEF/ASA/IS2 du 10/01/85 ;
- note n° 50 0337 DEF/DFP/AS/AF du 22/01/98 ;
- note n° 177 DEF/SGA du 14/02/08 ;
- note n° 423433 DEF/SGA/DRH-MD/SA2P du 03/11/08 et son modificatif du 03/11/08.

En application de l'article R 211-12 du Code du tourisme, les dispositions des articles R 211-3 à R 211-11 du même Code sont reproduites ci-après.

Le numéro Atout France Igesa (registre des opérateurs de voyages et de séjours) est le suivant : IM075120045.

1 - LE CONTRAT DE VENTE

L'information préalable visée à l'article R 211-5 du Code du tourisme relative aux prestations proposées est constituée par nos catalogues, devis, brochures et résulte de leur communication au client préalablement à la conclusion du contrat.

Nos conditions générales sont réputées connues et acceptées dès l'envoi de votre bulletin d'inscription complété et signé ou dès le premier règlement (acompte compris) et quel qu'en soit le mode de règlement (carte bancaire, chèque, bons vacances...). Le contrat de vente est conclu par le règlement d'un acompte, soit par CB, soit par chèque. En cas de refus, il vous est demandé de nous en avertir par courrier dans les meilleurs délais, des frais d'annulation pourront vous être réclamés. En application de l'article R 211-7 du Code du tourisme, le ressortissant acheteur ne peut céder son contrat qu'à un même ressortissant qui remplit les mêmes conditions pour effectuer le séjour.

2 - CONDITIONS DE SÉJOUR

2.1 - DURÉE DES SÉJOURS

Tous les établissements peuvent proposer des séjours d'une durée variable allant de 1 nuit à 3 semaines (ou plus). Durant les périodes d'ouverture, tout ressortissant peut :

- passer un week-end ;
- effectuer un bref séjour ;
- prendre des repas dans les établissements. Il suffit de s'adresser directement à l'accueil de l'établissement.

2.2 - PRESTATIONS

Le détail des prestations inhérentes aux divers établissements figure dans ce catalogue aux pages de présentation de chaque site ainsi que dans la lettre d'information téléchargeable sur www.igesa.fr, rubrique « documents à télécharger ».

Établissement de vacances Igesa hébergement et pension complète ou demi-pension : séjour d'une semaine, soit 7 nuits + repas, prix par personne. À votre arrivée, votre chambre aura été nettoyée. Les lits auront été faits. Draps et linge de toilette sont fournis. Le linge de toilette et les draps sont changés une fois par semaine. Au cours de votre séjour, le nettoyage quotidien de la chambre est à votre charge. Pour des séjours de plus d'une semaine dans les établissements de Biarritz, Hyères, Vernet-les-Bains, Saint-Raphaël - Agay (hôtel), le nettoyage de la chambre et le changement du linge de toilette et des draps sont assurés une fois par semaine par l'établissement. Un forfait ménage peut être réclamé si le logement n'est pas rendu propre.

Remarques :

- 1 - Les établissements partenaires d'Igesa possèdent leurs propres prestations.
- 2 - En fonction des disponibilités, vous pourrez être hébergés dans des chambres pour personnes à mobilité réduite.
- 3 - Possibilité pour les séjours en pension complète d'être hébergés dans des appartements destinés à la location, sur demande, avec supplément.

NB : personnes à mobilité réduite ou handicapées, afin de mieux prendre en compte votre situation, nous vous demandons de bien vouloir préciser la nature de votre handicap. Vous voudrez bien également communiquer, à l'établissement de votre choix, vos demandes particulières afin d'en évaluer la faisabilité.

- **Pension complète :** 7 diners, 6 déjeuners, 7 petits déjeuners (boissons non comprises). Les repas compris dans les séjours en pension complète s'étendent du dîner du jour d'arrivée au petit déjeuner du jour de départ. NB : *restauration enfant de 1 an à - de 2 ans, il est recommandé d'apporter un mixeur.*
- **Demi-pension :** 7 diners, 7 petits déjeuners (boissons non comprises). Les repas compris dans les séjours en pension complète s'étendent du dîner du jour d'arrivée au petit déjeuner du jour de départ. NB : *restauration enfant de 1 an à - de 2 ans, il est recommandé d'apporter un mixeur.*

NB : il n'est pas servi de repas de régime dans les établissements Igesa.

- **Séjours en location :** séjour d'une semaine, soit 7 nuits, prix par appartement. Même prestation d'hébergement qu'en pension complète ou demi-pension, excepté que les lits ne sont pas faits, les produits d'entretien et le papier toilette ne sont pas fournis. Les draps sont fournis, sauf dans les mobil-homes.

- **Séjours nuitée :** en hors saison dans nos hôtels, villages vacances, résidences et campings, avec ou sans restauration et services.

* Renseignement auprès de l'établissement

2.3 - JOURS ET HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

- Du samedi au samedi, pour la plupart de nos établissements sauf mention contraire (figurant sur les pages présentations) et hors nuitée hors saison.

Les logements seront disponibles le jour de l'arrivée, à partir de 16 h, et libérés le jour du départ avant 10 h.

NB : *n'oubliez pas de prévenir l'établissement si vous êtes retardé. Dans le cas contraire, votre réservation serait annulée dès le lendemain 16 h.*

2.4 - ÉQUIPEMENTS

L'équipement « bébé » : la plupart de nos établissements disposent de biberonneries, ouvertes 24 h/24, permettant aux parents de préparer ou faire réchauffer les repas des enfants.

Des lits bébé et des chaises hautes (uniquement au restaurant) peuvent être mis à disposition.

ATTENTION : nous conseillons aux parents de s'assurer de la disponibilité des lits bébé avant leur départ.

2.5 - ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Certains de nos établissements sont adaptés à ce type d'accueil. Cependant, il vous appartient lors de votre réservation d'attirer l'attention d'Igesa sur toute particularité de ce type susceptible d'affecter le bon déroulement du séjour.

ATTENTION : les centres Igesa n'étant pas médicalisés, les personnes séjournant seules doivent être valides et autonomes.

2.6 - ANIMAUX

Afin de satisfaire l'ensemble des vacanciers, Igesa a mis en place des conditions particulières concernant l'admission des animaux dans certains de ses établissements. L'accès est interdit aux chiens de 1^{re} et 2^e catégories dans l'ensemble des établissements Igesa. Les animaux de petite taille (- de 10 kg) sont admis dans les campings Igesa. Ils peuvent également être admis en location dans certains établissements, uniquement hors période de vacances scolaires (voir descriptif de chaque centre), sous réserve de ne pas les laisser circuler en liberté et d'être en règle sur le plan sanitaire (présentation obligatoire du carnet de vaccination à jour). L'animal doit être identifiable par tatouage ou transpondeur électronique (carte de tatouage ou d'identification électronique). Pour cela, prévenir l'établissement. Un forfait de 28,40 € par animal et par séjour vous sera facturé directement par l'établissement afin de procéder à un nettoyage approfondi de votre location, lors de votre départ. Si vous vous présentez en location avec des animaux pendant les vacances scolaires, Igesa se verrait contrainte de vous refuser l'accès à votre location.

3 - INSCRIPTION

Tout séjour doit faire l'objet d'une demande adressée à Igesa ou d'une réservation téléphonique au 04 95 55 20 20.

Il est désormais possible d'effectuer la réservation de certains séjours sur www.igesa.fr

Les réservations peuvent également être effectuées par bulletin d'inscription, téléchargeable sur internet (www.igesa.fr) et dûment rempli et signé.

Il peut être transmis par mail : jereservevacances@igesa.fr ou par courrier à : Igesa - Direction des Vacances - BP 335 - 20297 BASTIA Cedex.

ATTENTION : un dossier non signé ne sera pas pris en compte.

NOUVEAU : Igesa ne vous demandera plus d'envoyer vos pièces justificatives pour prouver votre appartenance au ministère des Armées.

Il en sera de même pour la détermination de votre tarif, l'avis d'imposition ne sera plus exigé.

Vous certifierez sur l'honneur vos déclarations : par courrier, en ligne ou par téléphone auprès des conseillers vacances.

Cependant, Igesa effectuera des contrôles aléatoires auprès des bénéficiaires de séjours.

Dans le cadre des contrôles réalisés, elle se réserve le droit de demander la communication de toute pièce justificative qu'elle jugera utile quant aux informations transmises, leur non-présentation entraînera l'application du tarif maximal.

En cas d'erreur lors de vos déclarations, vous devrez vous acquitter des sommes demandées.

Durant les 4 années suivantes, toute demande de séjour ne pourra être prise en compte sans les pièces justificatives (appartenance au ministère des Armées et avis d'imposition).

Pour les non-ayants droit Igesa (pièces justificatives à fournir) : les tarifs sont fixés par convention ou notes particulières pour ce qui concerne les « associés » ou les étrangers. Les non-ayants droit invités par des ressortissants sont admis, dans la limite des places disponibles. En location, s'il y a partage du même logement, le tarif du demandeur est appliqué. Sinon le deuxième logement sera facturé au tarif F. En pension complète ou demi-pension le tarif F est de vigueur. Le tarif G est appliqué à certaines conventions.

Attention, il est impératif que les personnes figurant sur le contrat de vente soient celles qui séjournent dans les établissements.

4 - SYSTÈME DE RÉSERVATION

Pour vos réservations hors vacances scolaires d'été, la réponse est immédiate dès l'ouverture des ventes.

Pour des séjours pendant les vacances scolaires, un système d'admission a été mis en place pour la période dite « rouge » (du 10/02 au 10/03/2024 pour les vacances d'hiver). Afin de conserver la vocation sociale, dès l'ouverture des ventes, sur certaines destinations, une priorité d'accès est accordée aux familles avec enfant(s) à charge fiscalement.

Pour les vacances d'hiver, les demandeurs sans enfant à charge ou retraités du ministère des Armées ne sont pas prioritaires sur certains établissements, d'autres dates peuvent leur être proposées ainsi que d'autres destinations.

Dans un second temps, ils peuvent être acceptés en fonction des disponibilités. La réservation est alors ouverte à tous avec réponse rapide.

En outre, afin de satisfaire les personnels du ministère des Armées qui ne peuvent se déterminer en avance sur leurs dates de vacances (opérations extérieures et intérieures : opex, sentinelles et autres contraintes de service) et sur justificatif fourni par l'autorité hiérarchique, un quota de places leur est réservé jusqu'au 29/09/2023

pour les vacances d'hiver (dès l'ouverture des ventes les places sont attribuées en fonction de l'ordre d'arrivée des dossiers).

Dès l'ouverture des ventes hiver, les invités non-ressortissants accompagnants des ayants droit du ministère des Armées et désirant séjourner en période de vacances scolaires ne pourront être pris en compte. Seront donc seules admises automatiquement les familles ressortissantes.

NB : *une priorité d'accès est maintenue pour les cas dits « sociaux » (après enquête sociale). En cas d'indisponibilité des établissements, une inscription en liste d'attente prioritaire leur est accordée.*

5 - ADMISSION

En cas de réponse positive, si la réservation a été faite par téléphone ou sur internet, vous devrez effectuer votre règlement par carte bancaire. En cas de réponse négative, le demandeur pourra être contacté téléphoniquement par un agent de réservation, qui lui soumettra des propositions concrètes.

6 - LES TARIFS

Les tarifs publiés dans le présent catalogue sont communiqués sous réserve d'erreur d'impression ou d'omission. Ils sont applicables à partir du 11/11/2023. Un supplément chambre individuelle est facturé pour l'ensemble de nos établissements Igesa en pension complète ou en demi-pension, pour toute personne seule occupant une chambre base 2 personnes. Des suppléments peuvent être proposés notamment par rapport à l'hébergement. Par exemple côté mer ou vue mer, balcon (se référer aux tableaux de tarifs dans les pages descriptives des destinations).

RÈGLEMENT DES FRAIS DE DOSSIER ET TAXE DE SÉJOUR

En sus des frais de séjour, vous devez vous acquitter d'une part des frais de dossier de 29 € non remboursables et exigibles dès l'enregistrement par Igesa de votre bulletin d'inscription, ou de votre réservation téléphonique. Si vous avez réservé votre séjour sur www.igesa.fr, les frais de dossier s'éleveront à 15 €. D'autre part, une taxe de séjour variable selon la municipalité est payable sur place (sauf exception). Les frais de dossier sont facturés une seule fois lorsque les séjours ont lieu en continuité sur deux ou plusieurs centres différents.

MODALITÉS DE CALCUL DES FRAIS DE SÉJOUR

• Si vous êtes ressortissant du ministère des Armées, vos frais de séjour sont calculés en fonction de votre revenu et de votre situation de famille établis à partir du RABIPP (revenu annuel brut imposable par personne physique) de votre famille. Cinq tranches de tarifs subventionnés ont été établies, du tarif A au E.

• Pour calculer votre RABIPP, divisez le montant figurant à la ligne « Revenu fiscal de référence » de votre feuille d'imposition portant sur les revenus N-2 par le nombre de personnes fiscalement à charge composant la famille (une part par personne). N'étant l'année au cours de laquelle la demande est formulée pour vos vacances. Pour vos vacances 2024, sera pris en compte votre avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022.

Consultez ensuite la grille des tranches tarifaires afin de connaître celle qui correspond à votre cas. Sont considérés comme à charge les enfants de moins de 18 ans (jusqu'à 25 ans) fiscalement à charge. Les autres enfants peuvent être admis comme invités non-ressortissants en même temps que leur famille, en fonction des disponibilités (tarif F).

Exemple fictif : un foyer de 2 adultes et 2 enfants dispose d'un revenu fiscal de référence de 31 097 €. Le RABIPP de cette famille est donc égal à 31 097 € divisés par 4, soit 7 774 €. Il correspond donc à la tranche tarifaire B, dont le RABIPP est compris entre 5 711 et 9 914 € (cette fourchette de revenus est purement aléatoire et ne peut en aucun cas servir de référence réelle). Le prix de son séjour est donc indiqué dans la colonne B du tableau de tarif de l'établissement choisi.

Tranches de RABIPP (Revenu Annuel Brut Imposable par Personne Physique) dans les établissements de vacances Igesa pour les dates mentionnées dans ce catalogue (sous réserve de modifications)

Tranches tarifaires	Euros
A	< 5 711 €
B	5 711 à 9 914 €
C	9 915 à 12 805 €
D	12 806 à 14 049 €
E	> 14 049 €

LES DIFFÉRENTS CAS DE FIGURE

- Les personnes seules, célibataires, veufs(ves), séparé(e)s, divorcé(e)s, comptent pour 1,5 part. Le chef de famille veuf(ve), divorcé(e), séparé(e), célibataire avec enfants à charge compte pour 2 parts. Les veufs(ves) de ressortissant sont ressortissant(e)s jusqu'à reprise de vie de couple.
- Une demi-part supplémentaire est accordée pour un enfant ou adulte handicapé titulaire de la carte d'invalidité (soit une invalidité d'au moins 80 % dont l'attestation figure sur l'avis d'imposition du ressortissant demandeur). Les enfants majeurs handicapés titulaires de la carte d'invalidité vivant ou étant à la charge du ressortissant ont accès à Igesa sans limitation d'âge.
- Une demi-part supplémentaire est attribuée à l'accompagnateur (ressortissant) d'une personne handicapée.
- Pour les personnels ayant été affectés en Outre-mer ou à l'étranger, le quotient sera calculé à partir du « revenu fiscal de référence » de votre feuille d'imposition portant sur les revenus N-2.
- Pour les personnes n'ayant aucun revenu l'année précédant leur demande, le RABIPP sera calculé sur la base du dernier bulletin de salaire (déduction faite des 10 %).
- Les retraités ayant au moins 15 ans de service au ministère des Armées et ayant des enfants fiscalement à charge ont les mêmes droits d'admission que les personnels en activité, pendant les périodes de vacances scolaires.
- Les personnes vivant en pacs ou concubinage devront joindre à leur demande un document officiel de vie commune ou une attestation

sur l'honneur ainsi que l'avis d'imposition des intéressé(e)s (impôt sur le revenu du demandeur + impôt sur le revenu du (de la) concubin(e)).

- Les enfants de ressortissants scolarisés et non à charge pourront séjourner avec eux aux mêmes tarifs. L'avis d'imposition de l'ex-conjoint ayant la charge de l'enfant n'est plus nécessaire pour la détermination du tarif de l'enfant. L'ex-conjoint non-ressortissant n'ayant pas repris la vie de couple et qui conserve la charge fiscale des enfants d'un ressortissant de la Défense a accès à Igesa au titre de ses enfants.

- Les personnes invitées non-ressortissantes du ministère des Armées bénéficient du tarif F.

NB : des tarifs particuliers peuvent être appliqués à certains vacanciers appartenant à des organismes ou associations ou ministères avec lesquels Igesa a conclu des conventions ou des accords de partenariat. Veuillez vous renseigner auprès de l'organisme, ou de l'association, ou du ministère dont vous dépendez. Vous pourrez réserver votre séjour par téléphone, par courrier ou par internet.

Les ressortissants retraités de la Défense, exerçant une activité professionnelle rémunérée, conservent leur qualité de ressortissants et peuvent prétendre aux tarifs A, B, C, D ou E actifs ou retraités.

TARIFS « NUITÉE »

Tarif unique, à partir d'une nuit (dans nos hôtels et villages de vacances, résidences et campings) et inférieur à une semaine, hors saison (avec ou sans restauration).

7 - LE PAIEMENT

Le paiement des frais de dossier et de l'acompte (30 % du coût total du séjour) est exigible, dès la réservation. Il est possible, après le règlement de l'acompte, d'échelonner ses règlements en 3 fois sans frais, à condition que la totalité des frais de séjours soit réglée 30 jours avant la date de début de séjour. Si l'admission est prononcée moins de 30 jours avant le début du séjour, le paiement de la totalité des frais de séjour est exigible immédiatement.

Dans le cas d'une impossibilité de séjour, prévenir immédiatement Igesa par courrier en recommandé avec accusé de réception (si le séjour est proche, doubler le courrier d'un appel téléphonique), des frais d'annulation pouvant être retenus (voir « Conditions d'annulation ou de modification de séjour » ci-après).

8 - MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Pour tout type de règlement (hors carte bancaire), vous devez joindre la vignette de règlement détachable de votre facture et envoyer votre règlement à l'adresse suivante : Igesa BCC - BP 77 - 20298 Bastia Cedex. Les règlements peuvent s'effectuer par :

A) CHÈQUES BANCAIRES

Les chèques bancaires sont acceptés, merci de bien vouloir vérifier que ceux-ci sont signés et correctement libellés à l'ordre de : Igesa/ BCC.

B) CARTE BANCAIRE

Vous pouvez régler le séjour par carte bancaire Visa, Eurocard ou Mastercard, en appelant le 04 95 55 20 20 (touche 4). Le montant minimal de paiement par carte bancaire est fixé à 10 euros.

1) Si vous effectuez une réservation en ligne, un échéancier pour le règlement par carte bancaire du solde de votre séjour vous sera proposé.

2) Nouveau : règlement du solde de votre séjour en ligne

Vous avez désormais la possibilité de régler le solde de votre séjour sur www.igesa.fr (directement sur votre espace client), même si votre réservation a été effectuée par téléphone.

C) BONS VACANCES

Attention : Igesa n'est pas labellisée Vacaf. Sous certaines conditions, les familles allocataires de bons vacances peuvent bénéficier d'une aide de la CAF. Il vous appartient de vous renseigner auprès de celle-ci pour connaître vos droits et la réglementation. Les bons vacances doivent être remplis et signés puis transmis à Igesa en recommandé avec accusé de réception. La validation des bons vacances sera faite après étude de leur conformité avec la réglementation en vigueur pour chaque CAF.

Igesa se réserve le droit de demander le règlement du séjour si les bons vacances n'en couvrent pas le montant réel.

Il ne sera pas procédé à un remboursement si le montant des bons CAF envoyés est supérieur à la somme due. Les bons CAF ne peuvent être acceptés si le séjour a déjà été réglé totalement par chèques-vacances. En cas de paiement partiel du séjour par chèques-vacances, le solde du séjour peut être acquitté en bons CAF dans la limite du solde. Il ne sera pas procédé à un remboursement si le montant des bons CAF envoyés est supérieur à la somme due. Il ne sera pas procédé à un remboursement pour les bons CAF envoyés postérieurement au séjour acquitté dans les 30 jours du début du séjour. Pour toute information, contactez le 04 95 55 31 09.

D) CHÈQUES-VACANCES

Les chèques-vacances sont valables pour tous les séjours effectués sur le territoire des États membres de la Communauté européenne. Ils ne sont pas acceptés pour les paiements effectués au centre Igesa de l'Île des Pins (Nouvelle-Calédonie), ni pour les séjours partenaires hors de l'Union européenne.

IMPORTANT

• Ils doivent être envoyés par recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante (enveloppe pré-imprimée ou bien utiliser une enveloppe en fonction du poids) : Igesa bureau comptes clients – BP 335 – 20297 Bastia cedex. Pour votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser le taux de recommandé R3 (suivi du recommandé et remboursement partiel en cas de perte). Ne pas oublier de mentionner votre numéro vacances ou le cas échéant le nom et prénom du demandeur. Nous vous conseillons également d'indiquer le nombre et la valeur des chèques-vacances adressés à Igesa.

- La partie supérieure des chèques-vacances ne doit pas être détachée et le nom du prestataire (Igesa) doit être mentionné sur tous les chèques transmis.

- Si vous ne pouvez pas payer exactement la somme due avec vos chèques-vacances, vous pouvez compléter le paiement à l'aide d'un chèque bancaire. À l'inverse, il ne sera pas procédé à un remboursement si le montant des chèques-vacances envoyés est supérieur à la somme due quel que soit le montant.

- Igesa accepte les chèques-vacances en cours de validité dont la date de péremption est suffisamment lointaine pour en permettre le traitement administratif et dans la mesure où les dates de règlement inscrites aux « Conditions générales de vente » sont respectées. AUCUN délai supplémentaire ne sera accordé pour le paiement de l'acompte.

CAS PARTICULIERS

Paiement de l'acompte ou de la totalité du séjour par carte bancaire lors de la réservation : en dérogation à la règle précédente, lors d'une réservation par téléphone et à la prise de paiement de votre acompte ou de la totalité du séjour (notamment si réservation à moins de 30 jours avant le début du séjour) par carte bancaire, vous aurez la possibilité, dans un délai maximal d'un mois à compter de la date de facturation, de transmettre vos chèques vacances à Igesa pour remboursement de la somme payée par carte bancaire. Attention, le montant du remboursement ne pourra être supérieur au montant réglé par carte bancaire (en d'autres termes, le montant des chèques vacances adressés à Igesa ne devra pas excéder le montant payé par carte bancaire).

9 - CONDITIONS D'ANNULATION OU DE MODIFICATION DE SÉJOUR EN VILLAGES VACANCES, HÔTELS TRÉSORS DE FRANCE OU MER ET NATURE Igesa

– Du fait d'Igesa : avant le séjour, Igesa peut être exceptionnellement contrainte de modifier ou d'annuler votre séjour en raison d'une force majeure tenant à des motifs d'intérêt général ou de sécurité. L'Institution vous proposera, dans la mesure du possible, un séjour équivalent à coût comparable que vous serez libre d'accepter. En cas de refus de cette nouvelle proposition, les sommes déjà versées vous seront remboursées.

– De votre fait : le fait de s'inscrire à l'un de nos séjours implique l'adhésion complète à nos conditions générales de vente.

Toute annulation ou modification de séjour sera facturée selon le barème énoncé ci-après et devra impérativement faire l'objet d'une confirmation par mail à l'adresse suivante :

reservervacances@igesa.fr ou par lettre recommandée avec accusé de réception à l'agence de réservation :

Igesa Direction des Vacances

BP 335 - 20297 BASTIA Cedex

Aucune demande de régularisation des frais de séjour ne sera acceptée plus d'un mois après la date de fin de séjour.

Toute réclamation, de quelque nature que ce soit, relative au séjour doit être adressée dans le délai d'un mois maximum après la date de retour, par lettre recommandée à : Igesa Relations Clients – BP 335 – 20297 Bastia Cedex.

Tout séjour sera considéré comme annulé si celui-ci n'est pas soldé un mois avant le départ, et ne fera l'objet d'aucun remboursement.

INCIDENT DURANT LE SÉJOUR

En cas d'incident marquant ou de faute grave, notamment :

- atteinte à l'intégrité physique, psychologique ou morale à l'encontre de clients ou des personnels Igesa ;
- atteinte à l'organisation ou à la bonne marche du centre ;
- préjudice matériel ou moral grave.

Igesa se réserve le droit d'inscrire toute personne concernée sur une liste « incident » prévue à cet effet. Dans cette hypothèse, la personne inscrite recevra un courrier/courriel explicatif les raisons et finalité(s) de cette inscription et les moyens dont elle dispose pour présenter ses observations et exercer ses droits, conformément à la Loi Informatique et Libertés modifiée et au Règlement européen sur la protection des données (RGPD).

Par ailleurs, toute personne inscrite sur la liste « incident » pourra faire l'objet d'un renvoi de son lieu de séjour après que le directeur du centre l'ait informée. Dans ce cas, les frais de retour restent intégralement à la charge de la personne et les jours ou activités non effectués ne seront pas remboursés.

Attention, Igesa n'étant pas médicalisée, les règles de renvoi s'appliquent également aux personnes séjournant seules invalides et non autonomes.

10 – ASSURANCE

• RESPONSABILITÉ CIVILE Igesa :

Lors de votre séjour dans les hôtels, villages de vacances, résidences et campings Igesa, vous bénéficiez de la garantie responsabilité civile de l'Institution pour tous les dommages corporels ou matériels dont Igesa aura été reconnue responsable à l'égard des vacanciers, souscrite auprès de AGPM-Maif (Maif – groupe de personnes morales – BP 307000 – 13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3).

En ce qui concerne la garantie responsabilité civile hôtelière (hôtellerie avec ou sans pension ou pension complète), le contrat d'assurance souscrit par Igesa auprès de AGPM-Maif (Maif – groupe de personnes morales – BP 307000 – 13798 Aix-en-Provence Cedex 3) garantit le vol des effets personnels des clients dans les chambres ou autres locaux de l'établissement ainsi que dans les parkings dans les limites légales. Cette garantie n'est pas acquise pour les séjours en formule logis, camping et caravaning. Les non-ressortissants bénéficient de garanties identiques à celles des ressortissants du ministère des Armées.

• ASSURANCE ANNULATION :

Vous pouvez souscrire une assurance annulation de votre choix. Igesa vous propose l'assurance négociée avec le cabinet Lafont/ AXA dont les tarifs et modalités d'adhésion figurent en page 66 du présent catalogue. Dans le cadre de l'annulation d'un séjour tout compris, les activités ou prestations annexes (indépendantes de l'hébergement) ne sont pas assurées par le cabinet Lafont/AXA (exemple : les forfaits remontées mécaniques ou la location de matériel de ski).

11 - CONDITIONS PARTICULIÈRES PARTENAIRES Igesa (France)

Igesa agit en qualité d'intermédiaire entre les ressortissants et les partenaires. Tout incident afférent à la non-conformité des prestations annoncées est de la responsabilité exclusive du partenaire. Des frais de dossier peuvent être demandés par certains partenaires en plus de ceux réclamés par Igesa. Les prix indiqués sont donnés à titre indicatif et peuvent subir une légère variation. Le paiement du solde de votre séjour chez un de nos partenaires est exigible 45 jours avant le départ. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Des frais d'annulation seront alors réclamés ou conservés conformément aux conditions générales de vente du partenaire. Pour les inscriptions de dernière minute, intervenant moins de 45 jours avant la date de début de séjour, le règlement intégral du prix est exigé lors de l'inscription.

ATTENTION : les conditions générales du partenaire choisi sont disponibles sur internet ou vous sont adressées à votre demande. Ce partenaire vous propose une assurance annulation. Igesa se réserve le droit, en cas d'annulation ou de modification, de vous réclamer ou de retenir l'intégralité du montant du séjour.

Igesa est titulaire, auprès de la préfecture d'Île-de-France, de l'agrément Tourisme n° AG 094 07 0001. Responsabilité civile : AXA Courtage.

Garantie financière : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. Igesa n'est pas une agence de voyages et n'intervient qu'en qualité d'intermédiaire entre les ressortissants et les organisateurs. L'inscription à un voyage implique d'avoir pris connaissance de la description du produit choisi, des conditions particulières de vente d'Igesa, des conditions de vente du voyageur et de les avoir acceptées dans leur intégralité.

INSCRIPTION

Les prestations proposées par Igesa Vacances ne sont accessibles qu'aux ressortissants du ministère des Armées (militaires, civils, retraités, personnels sous contrat...) et à leur famille directe (parents, enfants, frères, sœurs). L'inscription à une prestation proposée par Igesa engendre une participation liée à la facturation des frais de dossier.

Un parrainage est possible pour les non-ressortissants, habitués à partager leurs vacances avec des ressortissants. Ils peuvent participer à l'un de nos voyages ou bénéficier de nos prestations uniquement s'ils accompagnent le ressortissant.

12 - FRAIS D'ANNULATION POUR UN SÉJOUR RÉSERVÉ CHEZ UN PARTENAIRE

• Annulation de votre part

Toute modification ou annulation du dossier entraîne des frais administratifs par dossier pour Igesa et des frais d'annulation de la part du partenaire (non remboursables).

En cas d'annulation, le remboursement des sommes versées interviendra en fonction des conditions générales de vente du partenaire.

Celles-ci sont disponibles sur internet ou peuvent vous être adressées sur demande.

• Annulation du fait de l'organisateur

Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage est imposée par des circonstances de force majeure pour des raisons tenant à la sécurité des voyageurs. De même, le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage intervient pour insuffisance du nombre de participants. Un supplément de prix pourra être calculé en fonction du nombre réel de participants, si le voyage est néanmoins réalisé.

FORMALITÉS/DÉFAUT D'ENREGISTREMENT

Il est de la responsabilité du client de s'informer des modalités légales et sanitaires nécessaires à l'entrée du/des pays choisis pour voyager. Igesa ne peut être tenue responsable du défaut d'enregistrement des clients lié à la non-présentation des documents légaux ou sanitaires nécessaires au voyage et aucun remboursement ne pourra être demandé.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Toute inscription implique le versement d'un acompte. Une facture récapitulative, valant contrat, vous sera adressée dès la confirmation du dossier.

Le paiement du solde de votre séjour chez un de nos partenaires est exigible 45 jours avant le départ. Des frais d'annulation seront alors réclamés ou conservés conformément aux conditions générales de vente du partenaire.

La contestation du prix facturé et des prestations réservées doit parvenir à Igesa par courrier dans les 8 jours à réception de la facture et ne dispense en aucun cas du règlement de la totalité de son montant.

RESPONSABILITÉ

Tout incident lié à la non-conformité des prestations annoncées (cas de force majeure, annulation du séjour...) survenant après l'enregistrement de la confirmation de réservation est de la responsabilité exclusive du partenaire.

REPRODUCTION INTÉGRALE DES ARTICLES R 211 -3

À R 211 -11 DU CODE DU TOURISME

Article R 211 -3. Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L 211 -7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

**CONDITIONS D'ANNULATION OU DE MODIFICATION D'UN SÉJOUR D'UNE SEMAINE MINIMUM DANS UN ÉTABLISSEMENT IGESA (hors promotions de dernière minute ou autres offres promotionnelles non modifiables et non remboursables et certains séjours à thème dont les conditions spécifiques d'annulation sont indiquées dans les programmes)
Les courts séjours peuvent faire l'objet de conditions d'annulations particulières (nous consulter)**

MODIFICATION DU SÉJOUR ACCORDÉ (CHANGEMENT DE CENTRE, RÉDUCTION DE DURÉE, MODIFICATION DES DATES DE SÉJOURS...)		
Délais entre le jour où la réduction est portée à la connaissance d'Igesa et la date du début du séjour*	Raison de service (justifiée par l'autorité hiérarchique)**	Autres motifs
30 jours et plus	Frais de dossier et acompte conservés par Igesa. Remboursement de la ou des semaines déjà réglées qui ne seront pas effectuées	
Moins de 30 jours	Remboursement de la semaine ou des semaines qui ne seront pas effectuées. Frais de dossier et acompte conservés par Igesa	Cf. Annulation de séjour « Autres motifs » dans le tableau ci-dessous
Après le début du séjour	Toute semaine commencée est due. Remboursement à 100 % des semaines non effectuées	Tout séjour commencé est dû

MODIFICATION DU NOMBRE DE PERSONNES POUR UN SÉJOUR ACCORDÉ EN PENSION COMPLÈTE		
Délais entre le jour où la modification est portée à la connaissance d'Igesa et la date du début du séjour*	Annulation du séjour du ressortissant demandeur ou d'autres personnes de la famille	
	Raison de service (justifiée par l'autorité hiérarchique)**	Autres motifs
30 jours et plus	Remboursement total	Frais de dossier et acompte conservés ou réclamés par Igesa. Remboursement des frais de séjour annulé si déjà payés
Moins de 30 jours	Cf. Annulation de séjour « Raison de service » dans le tableau ci-dessous	Cf. Annulation de séjour « Autres motifs » dans le tableau ci-dessous

ANNULATION DE SÉJOUR (DANS TOUS LES CAS, L'ASSURANCE ANNULATION NE FERA PAS L'OBJET D'UN REMBOURSEMENT)		
Délais entre le jour où l'annulation est portée à la connaissance d'Igesa et la date du début du séjour	Raison de service (justifiée par l'autorité hiérarchique)**	Autres motifs
À plus de 30 jours	Remboursement total des sommes versées	Frais de dossier conservés par Igesa. Remboursement des acomptes (30 % du prix du séjour) et du solde si déjà versés
De 30 à 21 jours	Remboursement total des sommes versées	Frais de dossier et 30 % du prix total conservés ou réclamés par Igesa
De 20 à 8 jours	Remboursement total des sommes versées	Frais de dossier et 50 % du prix total conservés ou réclamés par Igesa
De 7 à 1 jour	Remboursement total des sommes versées	Frais de dossier et 75 % du prix total conservés ou réclamés par Igesa
Jour J ou non-présentation à l'établissement	Frais de dossier, acompte et solde conservés ou réclamés par Igesa	Frais de dossier, acompte et solde conservés ou réclamés par Igesa

NB : frais de dossier : 29 €. 15 € pour tout séjour réservé sur www.igesa.fr

*Attention : sont également concernées les personnes ayant effectué leur réservation moins de 30 jours avant la date du début du séjour.

**Concernent uniquement les personnels civils et militaires du ministère des Armées (le demandeur).

En cas de modification ou d'annulation, la date de début de séjour sera prise en compte comme référence.

Article R 211-3-1. L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles sont effectués par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du Code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R 211-2.

Article R 211-4. Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les prestations de restauration proposées ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R 211-8 ;
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R 211-9, R 211-10 et R 211-11 ;
- 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R 211-15 à R 211-18.

Article R 211-5. L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments.

Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R 211-6. Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du Code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° Les prestations de restauration proposées ;
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R 211-8 ;
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de

réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

- 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R 211-4 ;
- 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R 211-9, R 211-10 et R 211-11 ;
- 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
 - a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
 - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- 20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R 211-4 ;
- 21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R 211-7. L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R 211-8. Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R 211-9. Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R 211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

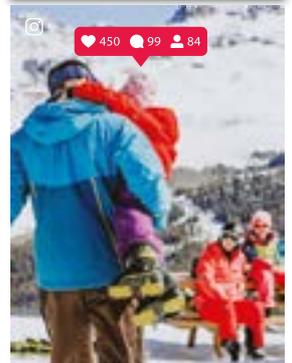
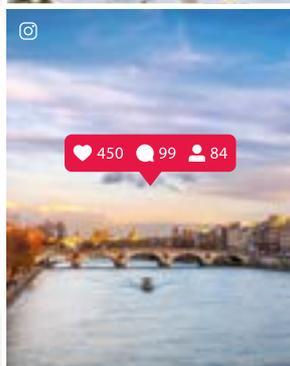
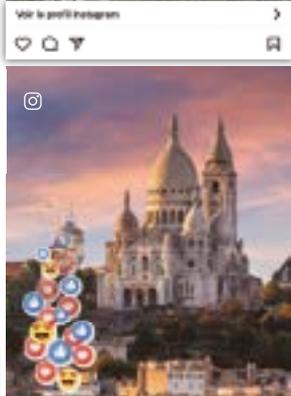
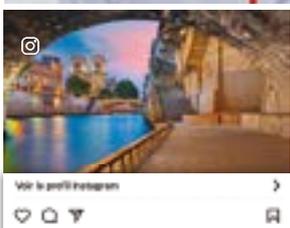
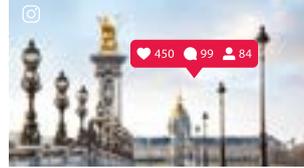
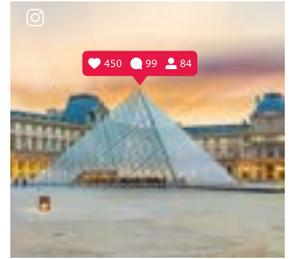
Article R 211-10. Dans le cas prévu à l'article L 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R 211-11. Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R 211-4.

#igesamoments



Vos bons plans

PAPI, MAMIE ET MOI



Grands-parents ou petits-enfants, si l'un de vous est ressortissant du ministère des Armées (ou conventionné), vous permettez à l'autre de bénéficier du tarif Igesa.

*Petits-enfants de - de 16 ans. Offre applicable en pension complète ou demi-pension, y compris pendant les vacances scolaires.
Cumulable avec l'offre Early Booking.*

Code promo : PAPMAM

OFFRE LONGS SÉJOURS

5 % de réduction pour tout séjour de 2 semaines.

10 % de réduction pour tout séjour de 3 semaines ou +.

*Offre valable uniquement en pension complète ou demi-pension et **hors vacances scolaires**, à partir de deux semaines consécutives. Les semaines peuvent être prises sur des destinations différentes.
Cumulable avec l'offre Early Booking.*

OFFRE EXCLUSIVE – de 35 ans

20 % de réduction sur votre séjour.

Réduction applicable sur le montant d'un séjour d'une semaine minimum en pension complète, demi-pension ou location, en établissement Igesa. Uniquement réservée au demandeur ressortissant du ministère des Armées (ou conventionné) âgé de - de 35 ans, son accompagnant et ses enfants. Justificatif d'appartenance au ministère des Armées (ou conventionné) et justificatif d'âge à présenter lors de votre arrivée.

Code promo : EXCLU-35

FAMILLES NOMBREUSES



10 % de réduction sur le séjour de votre famille, à partir du 3^e enfant.

*Enfants à charge et âgés de - de 25 ans. **Trois enfants minimum doivent participer au séjour.** Offre réservée aux ressortissants du ministère des Armées, pour tout séjour en pension complète.
Cumulable avec l'offre Early Booking.*

EXCLU WEB

10 % de réduction en réservant en ligne.

Selon les destinations et les dates, se référer aux pages descriptives des établissements.

Non cumulable avec l'offre Early Booking.

VACANCES EN SOLO

Si vous séjournez seul(e), **le supplément chambre individuelle vous est offert** à partir de 2 semaines consécutives, hors vacances scolaires.

*Offre valable uniquement sur les établissements Igesa, en pension complète ou demi-pension.
Cumulable avec l'offre Early Booking.*

ENFANT DE - DE 6 ANS



GRATUIT

hors vacances scolaires.

Offre applicable pour tous les établissements en pension complète ou demi-pension, à l'exception des Arcs et des 2 Alpes.

NOUVEAUTÉ

Tarifs réduits pour les enfants jusqu'à 18 ans non révolus (les montants indiqués dans les tableaux tarifs intègrent déjà les réductions).

Sauf mentions contraires, tous les « Bons plans » sont valables uniquement pour les ayants droit Igesa (ressortissants du ministère des Armées ou personnes liées à Igesa par convention) et en établissement Igesa pour des séjours compris entre le 11/11/2023 et le 01/04/2024.

Les offres ne sont pas cumulables, sauf mentions contraires.

Seules les offres « Early Booking », « Exclu Web » et « Familles Nombreuses » s'appliquent en cas de réservation sur Internet.

Les autres offres ne peuvent s'appliquer qu'après de notre agence de réservation.



EARLY BOOKING

Jusqu'au 03/11/2023 bénéficiez d'une réduction sur votre séjour

En pension complète ou demi-pension

- 100 € en duo ou en famille
- 50 € en solo

En location

- 60 € sur votre logement

Offre valable une seule fois, pour un séjour d'une semaine minimum en pension complète, demi-pension ou location, en établissement Igesa, Les Arcs et Les 2 Alpes, excepté pour la période du 10/02/2024 au 10/03/2024. Uniquement réservée aux ayants droit Igesa (ressortissants du ministère des Armées ou personnes liées à Igesa par convention). Offre non cumulable, sauf mentions contraires et valable également en cas de réservation sur igesa.fr.



Inscrivez-vous à notre newsletter sur igesa.fr pour recevoir toutes nos offres et actualités

Rejoignez-nous sur   



Consultable sur www.igesa.fr